VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 3 JUIN 1914 — No. 31

ABONNEMENTS

CANADA............. $1.00 par année
ETATS-UNIS......... 1.50 " "
EUROPE............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES ME...
AN... GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

L'"EMPRESS OF IRELAND"

Devant une catastrophe horrible commé celle de l'*Empress of Ireland* on se sent envie de pleurer. On n'a pas de mots pour décrire l'épouvante et le désarroi qui s'emparent de l'âme quand on lit dans son journal, le matin, cette terrible nouvelle : mille personnes se sont noyées cette nuit, englouties dans la met avec le vaisseau qui les portait.

Rapidement, des éditions spéciales des grands quotidiens donnent des détails plus complets, et qui serrent encore le cœur davantage. L'*Empress of Ireland* était partie de Québec jeudi après-midi, par une radieuse journée de soleil; sur les quais, des fanfares avaient salué les voyageurs qui allaient joyeusement traverser l'Atlantique, sur un grand et luxeux paquebot.

Quelques heures plus tard, alors que la nuit est venue, alors que tout est tranquille et que chacun dort dans sa cabine, un autre navire s'approche dans la brume, et il laboure le flanc du grand paquebot sur lequel on chantait tout à l'heure. Les pauvres voyageurs endormis sont tués dans leur lit par la masse irrésistible; une brèche béante se fait, et l'eau s'engouffre. C'est partout un long gémissement. On essaie d'organiser le sauvetage sur les ponts, mais le naufrage va trop vite. Sur treize cents personnes environ, trois cent trente-sept réussissent à se précipiter dans des barques où à se jeter à la mer. Les autres emprisonnées dans le navire déjà inondé, sont condamnées à mourir. Quatorze minutes après le choc, l'*Empress* s'enfonce avec fracas. Avec elle, mille personnes périssent.

Ce drame survenu dans la nuit de vendredi dans le golfe Saint-Laurent, est la répétition du désastre du *Titanic*, avec cette différence que le *Titanic* a flotté pendant plus de cinq heures après avoir touché la banquise, tandis que l'*Empress* a sombré en un quart d'heure seulement.

Hélas ! malgré tout son orgueil, l'homme voit une fois de plus combien ses mains sont faibles et combien faibles aussi sont ses œuvres, devant les forces de la nature, et surtout devant les desseins impénétrables de Dieu. Il faut s'incliner plus bas, s'humilier plus profondément, se faire petit. Et puis, il faut proclamer que Dieu est bon toujours, même quand Il afflige, et prier sa miséricorde infinie d'avoir pitié des pauvres âmes des naufragés.

Cet acte de foi et de docilité ne nous interdit nullement, du reste, de rechercher les causes qui ont amené ce malheur. Au contraire, il nous incombe de scruter toutes les circonstances qui ont entouré ce désastre, afin d'en tirer des enseignements pour l'avenir. Le gouvernement nous annonce une enquête. Que cette enquête soit complète.

Pourquoi ne pas le dire ? Une bonne partie des accidents qui se produisent: en mer, sur les chemins de fer, dans les manufactures, dans les chantiers de construction, sont dûs trop souvent à l'incurie des hommes, ou à leur incompétence, ou à leur trop peu de souci de leurs responsabilités.

Ce n'est pas le temps encore d'apprécier la conduite des équipages des deux navires qui viennent de s'aborder sur le Saint-Laurent. On peut même déclarer, dès maintenant, sur la foi des détails connus, que le capitaine de l'*Empress* et ses matelots n'ont rien à se reprocher. Entendant à travers la brume un sifflet étranger, ils avaient arrêté leur navire. En quelques minutes ils ont mis à la mer toutes les chaloupes qui n'avaient pas été balayées; le capitaine est resté sur son navire jusqu'au bout; il a donné sa ceinture de sauvetage à un voisin et il a été précipité dans l'eau, complètement à la merci des flots. Il nagea vers une épave et quand il rencontra une barque il en prit le commandement, la mena à la côte décharger les naufragés, et retourna lui-même essayer de sauver des vies.

Ceci n'est qu'un côté du drame; tous les autres seront-ils aussi honorables pour tout le monde ?

Sans doute la science est incomplète; sans doute on n'a pas encore résolu tous les problèmes de la nautique, sans doute les éléments inanimés et les instruments matériels de protection laissent encore à désirer, mais à la suite de chacune des enquêtes qu'on nous tient quand il se produit un sinistre quelconque on a la sensation très nette que ce ne sont pas tant les agents physiques qui sont dans leur tort comme les hommes chargés de les manier.

Ce qui compte surtout dans le maniement de ces agents physiques c'est la valeur morale de l'ouvrier. Si dans une usine, le propriétaire se procure les machineries les plus sures, si le contre-maître prend sans cesse des mesures de prudence, si les ouvriers sont eux-mêmes constamment prudents, le danger des accidents diminuera.

Il en sera de même dans tous les ordres où la mécanique et les bras travaillent de concert.

Il y a dans la science de la nautique des données qui sont précises. On sait, par exemple, qu'une masse de plusieurs milliers de tonnes, lancée dans la mer à une vitesse de plusieurs noeuds à l'heure, acquiert dans sa marche une impulsion énorme; on sait, mathématiquement, que pour arrêter cette course il faut un nombre de brasses connues; on sait que pour varier la direction de cette masse à gauche où à droite il faut faire un angle qui requiert un temps et un espace déterminés ; on sait que le brouillard est réfractaire même à des instruments d'optique d'une grande pénétration; on sait également que le sifflet et la sirène ne peuvent être entendus sans confusion à une certaine distance. Il est du devoir d'un capitaine de navire d'avoir continuellement présents à son esprit tous ces facteurs connus, et d'imprimer à son navire une marche telle qu'il puisse évoluer en sureté dans toutes les circonstances qui peuvent se produire. Ceux qui conduisent des navires et qui ont la responsabilité des vies de leurs semblables sont tenus de se servir de toutes les règles de la navigation comme du compas.

Plusieurs des désastres maritimes des dernières années peuvent à bon droit faire penser qu'on n'a pas toujours été prudent, qu'on n'a pas toujours assez calculé, qu'on n'a pas toujours eu un sens assez précis des obligations morales qui incombent aux chefs de navire.

Il serait périlleux, il serait injuste, avant l'enquête, de vouloir blâmer qui que ce soit de l'accident de vendredi, mais cette enquête devra être complète si l'on veut que le public croie à un pur accident et à une simple fatalité des circonstances.

NOEL BERNIER.

NOTES

La compagnie du Pacifique Canadien a déjà pris une action en dommages au montant de $2,000,000 contre la Maritime Steamship Co., de Norvège, propriétaire du *Storstadt*.

Aussitôt que le *Storstadt* entra dans le port de Montréal, après une route pénible, du golfe jusqu'à la métropole, il fut mis sous saisie.

* * *

Le capitine du *Storstadt* prétend qu'il n'a pas fait machine en arrière une fois que le bateau eut abordé l'*Empress*, mais qu'il a au contraire donné instructions de maintenir pleine vapeur afin d'empêcher l'eau d'entrer dans l'*Empress*, mais qu'il n'a pu malgré ses efforts tenir ensemble les deux bateaux—ce qui eut probablement donné le temps aux passagers de l'*Empress* qui n'avaient pas été tués dans le choc de se sauver.

Donnons pour une Oeuvre d'Importance Nationale

Des collecteurs iront tendre la main d'ici quelques jours à tous nos concitoyens de langue française, dans le but de défrayer les dépenses de la célébration de la fête nationale du 24 juin. Tous ceux qui ont à cœur la prospérité française de l'ouest se rappeleront que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a entrepris d'aider à l'établissement des Caisses Populaires dans cette province. Nous avons déjà publié une littérature abondante sur les Caisses Populaires. Nous voyons dans ces caisses une véritable branche de salut pour la race canadienne-française. Dans la province de Québec, tous nos Canadiens, imitant les Français et les Belges de l'autre côté de l'océan, pratiquent déjà l'épargne. Ils acquièrent des habitudes d'ordre et d'économie. Ils ont accumulé déjà des sommes énormes, qui circulent dans les centres industriels, dans les groupes ouvriers, dans les paroisses. Si nous pouvons établir quelques-unes de ces caisses dans la province, cete année, nous aurons célébré peut-être plus efficacement que jamais la Saint-Jean-Baptiste.

Cette initiative entraînera la Société à des dépenses considérables.

La Société prévoit aussi qu'elle aura à faire d'autres déboursés.

Nous savons qu'il y a rareté d'argent dans le public. Nous savons aussi qu'on fait souvent appel à la bonne volonté de nos citoyens; mais nous savons aussi qu'ils sont bons patriotes et que cette fois encore les cœurs et les bourses s'ouvriront volontiers.

Le Fort Saint-Charles prop iete de l'Eglise de Saint-Boniface

C'est pour nous une profonde satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface vient de faire l'acquisition du site du Fort Saint Charles.

Le Fort Saint Charles est pour tous les catholiques, et surtout pour tous les français de l'Ouest, une terre sacrée. C'est là que La Vérendrye établit son quartier général, avant de s'avancer jusqu'ici. C'est là, aussi, que furent enterrés les restes de Jean-Baptiste LaVérendrye, du Père Aulneau et de leurs compagnons, massacrés par les sauvages en 1736.

Sitôt que le fort fut retrouvé, en 1908, ce fut le désir de Monseigneur l'Archevêque d'acquérir le titre du terrain. Ce terrain, qui est dans le Minnesota, appartenait à un M. Magnussen, protestant, qui s'est désisté de ses droits moyennant considération. *Les Cloches* nous disent que le chef de l'Eglise de Saint-Boniface a l'intention d'*ériger une chapelle sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du vieux fort français, non loin du site de la maison du Découvreur français.*

Les Congres d'Edmonton et de Prince-Albert

M. l'abbé Denys Lamy, directeur des *Cloches de Saint-Boniface*, représentera Sa Grandeur Mgr l'Archevêque au congrès national d'Edmonton.

M. Adrien Potvin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, prendra aussi part à ces fêtes et il portera nos vœux à nos compatriotes de l'Alberta.

On annonce que Mgr l'Archevêque pourra faire une rapide apparition aux fêtes de Prince Albert.



Le REV. PERE BLAIN, S.J.
Professeur de Sciences au collège de Saint-Boniface

L'AVIATION

Dans vingt-cinq ans, et peut-être avant, l'aéroplane sera, pour les longues distances, le mode de transport le plus en usage, le plus rapide, le plus économique, le plus sûr.

L'aéroplane a déjà dépassé les cent vingt-cinq milles à l'heure et bientôt il fera deux cents milles. Il laissera loin derrière lui les pigeons et les hirondelles, qui ne font respectivement que quarante et quatre-vingt milles à l'heure. On ira de Winnipeg à Montréal en une demie journée.

Je parle ici des aéroplanes de l'avenir et non de ceux du présent. Comparez les bateaux d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui. Comparez la Grande et la Petite Hermine de Jacques Cartier avec la Provence *et la* Touraine. *Ce sont de mauvaises barques à côté de palais flottants. Comparez les bicyclettes et les automobiles de la première ébauche des inventeurs avec celles d'aujourd'hui. Quels progrès immenses, quels perfectionnements ! Ainsi en sera-t-il des aéroplanes. Ils seront étudiés, remodelés jusqu'à la perfection du genre; puis les aviateurs eux-mêmes s'instruiront et deviendront plus prudents.*

Voyez quel exemple nous avons déjà de l'adresse des aviateurs. Pegoud vole la tête en bas, puis avec une agilité féline, se redresse, pirouette d'avant en arrière, ou d'un côté à l'autre, sans perdre le contrôle de sa machine. D'autres aviateurs inventent d'autres tours d'adresse.

(Extraits d'une conférence faite mercredi dernier au collège de Saint-Boniface, par le Rév Père Blain, professeur de Sciences.

Ils Se Retirent!!

Les amis de M. Norris voient d'avance venir sa défaite !

Plusieurs candidats de l'opposition se sont déjà retirés, dans toutes les parties de la province, et il a fallu les remplacer, avec difficulté.

La lutte dans de telles circonstances n'est pas très encourageantes pour M. Norris et ses amis.

Aussi, pourquoi s'être bâti un programme si ridicule par certains côtés, et si injuste par d'autres ?

Le gouvernement Roblin va revenir au pouvoir avec une majorité augmentée.

LE COMTE DE CARILLON

M. Albert Préfontaine, député de Carillon, a été de nouveau choisi comme candidat pour cette division électorale. La convention avait lieu à Saint-Pierre, hier.

Sir Rodmond Roblin était présent et a prononcé un grand discours. Le premier-ministre et M. Préfontaine ont été littéralement acclamés par la foule.

M. Préfontaine va gagner son comté haut la main.

Nous donnerons un rapport de cette convention mercredi prochain.

La Question Scolaire

"Quant aux amendements Coldwell, ils sont le premier pas dans la direction des écoles séparées au Manitoba l'entrée de Jos. Bernier dans le cabinet a été le second, et si sir Rodmond Roblin revient au pouvoir, il y aura des écoles séparées dans douze mois. Ceci est aussi sûr qu'il est sûr que le soleil brille," ajouta l'orateur. (Extrait d'un discours prononcé le 22 mai à Gilbert Plains par le Dr McConnell, M.P.P., candidat de M. Norris, aux prochaines élections pour le comté de Gilbert Plains. Rapport du "Free Press.")

Paroisse Belge

Première Messe pour les Belges

Dimanche dernier, à 8 hrs. a.m., il y avait foule dans la grande sacristie de la cathédrale de Saint-Boniface. Le R.P. Winnen devait dire la première messe pour les Belges et leur adresser la parole dans leur langue. L'enceinte se trouva trop petite pour la foule accourue de tous les coins de la ville, et les catholiques belges purent constater qu'ils sont capables de remplir une église. Durant toute la messe des chants sacrés furent exécutés par des artistes de bonne volonté. Monsieur E. Elias tenant l'orgue. Pour un chant improvisé ce ne fut vraiment pas mal.

Après l'Evangile, le Père félicita les Belges d'être venus en si grand nombre et exprima le désir de voir, dimanche prochain, une assistance plus nombreuse encore. Il parla de la nécessité pressante d'avoir une église belge, et de la prospérité nouvelle qui en résulterait pour la colonie. La parole chaude et vibrante du Prêtre alla droit au cœur des Belges. Tout le monde partit content, et l'on se donna rendez-vous pour le dimanche suivant.

Nous espérons que les Belges de Winnipeg, se joindront à leurs frères de Saint-Boniface, et que nous aurons notre église avant l'automne prochain. L'emplacement donné par l'Archevêché se trouve coin Dufresne et Giroux, près de la Seine. Les chars électriques, nous le croyons, passeront à proximité de l'église, dans un avenir qui n'est pas éloigné.

Belges, la parole est à vous. En avant, l'union fait la force.

UNION JEANNE D'ARC

La séance qui devait avoir lieu le 1er juin, a été remise au 19 juin prochain, en raison de la maladie d'un des acteurs.

Les membres de l'Union Jeanne d'Arc tiennent à protester publiquement contre certaines calomnies répandues contre l'Union, et mettent le public en garde contre toute nouvelle tentative de ce genre. L'Union Jeanne d'Arc et en particulier les groupes de Saint-Boniface et de Winnipeg n'ont jamais montré plus d'entrain et de dévouement à la cause commune qu'ils défendent qu'au moment actuel.

Communiqué.

Feu M. R. L. M. Brun

Nous avons appris avec un vif regret, lundi, le décès, survenu dimanche à l'hôpital de Saint-Boniface, de M. R. L. M. Brun.

M. Brun avait trente-quatre ans, il était né à Paris, où il avait pris son éducation, et où il étudia plus tard le droit. Venu au Manitoba en 1904, M. Brun fit ici du journalisme; il fut plusieurs années durant rédacteur au *Nouvelliste*. Il entra ensuite dans les affaires comme photographe d'art. Le *Free Press* l'employa souvent et avec satisfaction pour la préparation de ses gravures.

Le défunt était aussi artiste en musique; il fut même professeur de piano et chef d'orchestre. Ces talents agréables et variés, joints à une gaieté communicative et à des manières toujours courtoises lui firent beaucoup d'amis. Nous déplorons son décès prématuré.

A madame Brun, son épouse, qui lui survit à Winnipeg, et à la vieille maman, qui est de l'autre côté de l'océan, nous offrons nos respectueuses sympathies.

LE SANG GAULOIS

XXXII

FRANÇOIS-XAVIER FROIDEVAUX
(1882)

Un des plus beaux exemples connu du dévouement humain,—écrit Wilfrid de Fonvelle — fut donné par les pompiers de Paris en 1825. Le feu avait pris chez un fabricant de capsules, dans la plaine d'Ivry. Des explosions venaient de blesser cruellement huit ouvriers, et tout le monde fuyait, lorsque les secours arrivèrent. Sans souci du danger effroyable qui les menaçait, les braves citoyens—soldats restèrent pendant trois heures à portée du dépot principal des poudres, pour empêcher les flammes de l'atteindre. Si leur vaillance avaient échoué, ils étaient tous anéantis ! Le 3 juillet 1827, à l'incendie de l'Ambigu, le sapeur de garde, Marest, ne voulut pas quitter la scène, et fut englouti par les flammes. Grâce à son dévouement, le fléau ne put gagner le théâtre de la Gaité, qui était attenant. Douze ans plus tard, le théâtre de la Gaité est incendié, à son tour, et le sapeur Beaufils, digne émule de Morest, s'ensevelissant, comme lui, volontairement, sous les décombres, périt aussi victime de son dévouement. Et que d'autres exemples pareils à citer!.. Le 29 novembre 1850, une tonne d'essence de térébenthine fait explosion, rue de la Vieille-Monnaie, dans une maison où se trouvent trente tonnes de la même substance. Tous les immeubles voisins sont occupés par des droguistes. Une immense conflagration est imminente. Elle n'est évitée que parce que les pompiers restent plusieurs heures dans une position comparable à celle de Jean-Bart sur son baril de poudre. L'antiquité présente-t-elle beaucoup de faits aussi superbes, aussi sublimes ?"

* * *

De nombreux actes d'héroïsmes, —trop nombreux pour que nous puissions tous les reproduire ici —, sont encore accomplis par le corps des pompiers de Paris jusqu'à la nuit du 6 au 7 octobre 1882, où se place le plus sensationnel désastre dont fasse mention le *Livre d'or* du régiment des sapeurs-pompiers de la capital de la France.

Vers 2 heures du matin, "un poste de vigie avait annoncé à l'état-major—nous raconte l'auteur ci-dessus mentionné—qu'un incendie venait de se déclarer boulevard de Chavanne, dans l'usine d'un fabricant d'ustensiles de ménage en fer-blanc.

Les constructions n'occupaient en façade, sur le boulevard, qu'une largeur assez minime, mais elles avaient une profondeur de 100 mètres, (330 pieds) et c'était précisément à l'intérieur que le foyer principal s'était établi. Il s'était vite emparé d'immenses magasins contenant des approvisionnements de pétrole et de substances chimiques dont les ferblantiers se servent pour faire des soudures.

Pour combattre efficacement les flammes, il avait fallu pénétrer dans uen cour où le colonel Froidevaux dirigeait le jet des pompes avec un surprenant sang-froid. Malheureusement les flammes avaient eu le temps de ronger l'intérieur de ces énormes bâtiments. Tout-à-coup on entend un immense craquement. De partout éclate le cri de *Sauve-qui-peut !*... Seul, le colonel Froidevaux dédaigne de fuir. Il reste à son poste de combat !... Les murailles s'écroulent, et une énorme poutre embrasée l'abat d'un seul coup ! Electrisés par l'exemple que leur chef vient de leur donner, les pompiers se précipitent vers leur colonel... Mais ce brave a été tué sur le coup..."

Ce dernier épisode, joint aux premiers, et à ceux dont il est fait mention dans d'autres articles montre que dans tous les domaines de la vie où l'on court une chance de mourir, pompiers comme soldats, médecins comme ambulanciers, sauveteurs comme simples particuliers, partout et toujours le sang Gaulois qui coule dans nos veines sait rappeler qu'il est là. Nous ne saurions en être assez fiers.

F. DENISET.

Colonie Belge

Dimanche soir, malgré les fatigues du matin, trois sermons, dont un à la messe paroissiale, à la cathédrale, le Révérend Père Winnen, après avoir obtenu l'autorisation des membres du Conseil, a tenu à faire visite à ses amis. les Belges au Club. Présenté d'une façon trés aimable par le président M. Pierre Bossuyt, le Révérend Père a exposé succintement et clairement ses projets au sujet de la future paroisse nationale et a répondu à toutes les questions que l'on a bien voulu lui poser. Il fut très chaleureusement applaudi par la très nombreuse assemblée. Sur la demande de M. Auguste Van Hoorenbecke, M. le Président a annoncé qu'il y aurait assemblée générale dimanche prochain à 5 heures p.m.

On y discutera la question suivante: "Ne serait-il pas opportun que le Club votât dès maintenant un subside pour la future Eglise Belge, afin que le Club en tant que corps constitué puisse se trouver en tête de la liste des donateurs?"

Dimanche matin le sermon de la messe paroissiale à la cathédrale, a été prêché par le Révérend Père Winnen, supérieur de l'Institut de Montfort, P.Q. La parole chaude et vibrante du prédicateur, son éloquence, ont très favorablement impressionné l'auditoire.

Cette semaine au Théâtre Walker, Mlle Illington joue "Within the Law"; il y aura matinée samedi à 2.30; la semaine prochaine reproduction des péripéties du voyage du Capitaine Scott, au pôle sud.

Lors de la dernière partie de cartes chez les Artisans Canadiens-français, les heureux gagnants furent: prix des dames, Mme A. Bérubé; consolation, Mlle Bongard; prix des messieurs; M. R. Lambert, concolation, M. J. C. Marcoux. Il y aura assemblée le quatrième mardi de juin.

Le Sang Gaulois Contemporain

Pour la première fois après 7 ans d'abstention, pour des raisons que nous ne rappelerons pas ici, car elles ne sont pas à l'honneur de nos voisins du Sud, la France, l'année dernière décidait de faire tous les sacrifices nécessaires pour envoyer en Amérique une voiture française à la fameuse course de 500 milles d'Indianapolis.

Cette voiture, une *Peugeot* se classa première, avec J. Goux comme conducteur. Elle n'avait pourtant qu'une chance sur dix-sept puisqu'elle avait seize concurrents étrangers.

Cette année, enhardie par le résultat sensationnel de 1913, la France envoya cinq voitures: trois *Peugeot* et deux *Delage*. En tout trente voitures prirent le départ.

Alors qu'il était en tête de cette fantastique caravane s'avançant à près de 100 milles à l'heure, vers le 325e mille, G. Boillot, sur une Peugeot fit une embardée qui cassa l'une de ses roues.

Les 4 autres voitures françaises prirent en fin de course les places respectives suivantes : 1er, 2e, 3e, et 4e. Elles daignèrent laisser les 25 places suivantes aux voitures américaines, anglaises et allemandes.

Bien plus, les 4 voitures françaises, *toutes les quatre*, battirent *tous* les records américains pour les 100, 200, 300, 400 et 500 milles !

Pleurons sur nos pauvres voisins du Sud qui croyaient savoir ce qu'était un moteur d'automobile et ce qu'était la vitesse !

Dure réveil !

Encore une illusion qui s'en va!

Tel est le Sang Gaulois de nos jours.

F. DENISET.

Mariage

Lundi dernier, en la chapelle de la paroisse de Saint-Georges, à Montréal, avait lieu le mariage de M. Alphonse Paquin, de Saint-Boniface, avec Mademoiselle Blanche Rochon. M. et Mme Paquin sont immédiatement partis pour un voyage de noces à New-York. Ils résideront à Saint-Boniface.

Nous offrons au nouveau couple nos meilleurs vœux de bonheur.

REVUE DE LA PRESSE

LE CARDINAL BEGIN

(*Le Soleil*)

A dix heures, ce matin, pendant qu'à Québec, le canon tonnait, que dans tout l'archi-diocèse les cloches sonnaient à toute volée, que partout les drapeaux flottaient à la brise, que dans tous les cœurs battaient d'émotion, à Rome, aux pieds du Saint Père, Mgr Bégin recevait le chapeau rouge de cardinal.

Des treize nouveaux cardinaux, créés aujourd'hui il est à remarquer que le nom de notre digne prélat figure en tout premier lieu.

Quoiqu'aucune cérémonie religieuse n'ait eu lieu à Québec, on peut dire que la ville est dans la jubilation. Des décorations aux couleurs papales ornent les presbytères, foule d'édifices publics et de résidences privées. Les élèves de la plupart des institutions religieuses et enseignantes ont un grand congé, aujourd'hui.

* * *

21è ANNIVERSAIRE

(*Le Temps*)

Le Temps entre aujourd'hui dans sa vingt-et-unième année. Ce même jour, on annonce à l'Officiel l'incorporation d'une compagnie puissante assumant la publication de notre feuille. C'est dire que cette date devra être mémorable, tant chez nos lecteurs que dans nos bureaux et ateliers.

Quand une personne atteint l'âge de vingt-et-un ans, elle acquiert tous ses droits et privilèges de citoyen ; quand un journal atteint sa vingt-et-unième année, il acquiert aussi certains droits ; il a montré qu'il était une institution née viable ; c'est qu'il a accompli une œuvre et qu'il a encore des œuvres à accomplir.

* * *

MONSIEUR MONK

(*La Croix*)

M. F. D. Monk, ancien ministre des Travaux Publics, est décédé le 15 du courant. Il était malade depuis longtemps. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

Il laisse le souvenir d'une vie intègre en politique.

* * *

MGR ROUTHIER

(*Le Droit*)

Il y a des étapes dans la vie qui sont de véritables oasis au milieu des déboires et des désanchantements de ce monde. C'est bien l'un de ces oasis que traverse en ce moment Monseigneur Routhier, Administrateur et Vicaire-Général de l'Archidiocèse d'Ottawa. Les fêtes si belles, les manifestations si enthousiastes et si spontanées de la foule, disent bien toute l'admiration, tout l'amour que le peuple a pour ce vénérable et saint prélat, qui se cache pour faire le bien et fait le bien partout où il passe.

Si quelqu'un a pu douter des sentiments du peuple à l'égard de Monseigneur Routhier, ce peuple a éloquemment répondu depuis quelques jours.

* * *

TOUT LE CANADA HONORE

(*L'Action Sociale*)

En nous donnant un représentant dans son conseil souverain, en élevant l'un des nôtres, le plus méritant, à la dignité de prince de l'Eglise, c'est toute notre famille et toute notre race que Pie X estime convenable d'honorer et d'anoblir.

Cette marque de bienveillance et d'affection de la part du Chef Suprême de la catholicité nous donne de prendre rang parmi les représentants des grandes familles catholiques qui entourent le trône du Vicaire de Jésus-Christ, pour le conseiller et le servir, pour le protéger et le défendre, pour lui obéir et l'aider dans l'œuvre divine du Souverain Pontificat.

* * *

UN DISCOURS DU PAPE

(*La Presse*)

Le discours que le Pape Pie X a prononcé hier, devant le Consistoire et que nos lecteurs trouveront ailleurs dans notre journal. mérite d'être signalé à leur attention.

Les treize nouveaux cardinaux qui l'ont écouté religieusement en feront certainement leur programme pour le plus grand bien de l'hmanité.

Le dernier message du Souverain Pontife est un plaidoyer touchant en faveur de la paix politique et sociale. Il recommande à la hiérarchie catholique d'user toujours de son influence pour éviter les guerres et les révolutions et de répandre partout les principes chrétiens en même temps que la charité et l'esprit de justice. D'après Pie X, le plus puissant instrument de paix et de salut qu'il y ait au monde est encore cette croix du Christ qui apparut à l'empereur Constantin.

* * *

LE HOME RULE

(*La Patrie*)

L'opinion publique en Angleterre, s'il faut en croire les dépêches, est généralement favorale au bill du Home Rule et s'attend à ce que le roi le sanctionne aussitôt que la procédure parlementaire sera épuisée.

L'Ulster donnera-t-il l'étrange et abominable spectacle d'une révolte à main armée contre la volonté de la majorité et déchainera-t-il la guerre civile sur cette terre d'Irlande déjà si ensanglantée. Il faut espérer que l'avenir donnera tort à toutes ces craintes et que les Orangistes ne descendront pas au niveau moral des bandes de l'Albanie.

Ce n'est ni le patriotisme, ni le loyalisme qui animent les révoltés d'Ulster, mais un sentiment d'orgueil mal placé qui leur fait repousser le gouvernement d'une majorité qu'ils avaient jusque là dominée. Le parlement de Dublin ne pourra adopter aucune loi froissant les convictions politiques ou religeiuses des citoyens d'Ulster, ils le savent, mais font semblant de l'ignorer pour justifier leur prise d'armes.

* * *

LE GRAND REMEDE

(*Journal de Waterloo*)

Le grand remède,, le seul pratiquement parlant, c'est de se donner rendez-vous sur le terrain de la bonne entente. Ces paroles peuvent paraître drôles à ceux qui n'en ont jamais entendu parler ou qui, les connaissant, se soucient guère d'y chercher le repos et le calme. Pourtant c'est encore la grande et unique loi de la charité fraternelle qui en est la base, comme elle est la base de toute vertu sociale et chrétienne. Nous vivons dans un siècle où la conciliation bien comprise n'a plus d'emprise sur les esprits et sur les cœurs. On en a fait un vain mot et la raison du plus fort est encore l'unique loi qui régit les actes et les pensées, qui édifie les fortunes trop vite amassées et qui comble les lacunes de l'esprit humain.

Non. Par la pureté de ses origines et la vaillance de sa foi, le peuple canadien porte dans les plis de son drapeau un idéal tout autre que celui-là. Il doit pouvoir comprendre et mettre en pratique cette devise dont son patriotisme se fait gloire au jour de la fête nationale : "Soyons Unis." Et d'où vient l'union si ce n'est de la bonne entente ? D'où vient l'union si ce n'est des relations cordiales et franches qui groupent les volontés autour d'une même idée et qui poussent les courages à la défense d'une même cause ?

* * *

SUPREME TENTATIVE

(*Le Devoir*)

Les renseignements que nous recevons de l'Ouest nous permettent d'exposer d'une façon plus claire la démarche faite auprès de la Commission des Ecoles publiques de Winnipeg, par les syndics de l'école SainteMarie. Pour en saisir le caractère et la portée, il convient cependant de se reporter un peu en arrière.

Depuis 1890, les catholiques de Winnipeg supportent le fardeau de la *double taxe:* c'est-à-dire que, versant aux fonds des écoles publiques la même contribution que leurs concitoyens de religion protestante, ils sont en même temps obligés de maintenir, *à leurs propres frais*, des écoles indépendantes. Les circonstances ont permis aux catholiques des campagnes d'utiliser le règlement Laurier-Greenway, mais dans les centres mixtes, comme Winnipeg et Brandon, la chose a été jusqu'ici impossible.

En 1911, après l'affaire du Keewatin, le cabinet Roblin a fait adopter par l'Assemblée législative du Manitoba le texte de loi connu sous le nom d'*amendements Coldwell.* Sur la signification exacte de ce texte, on a longuement et vivement discuté. C'est un débat où il serait, pour le moment, inutile de rentrer. Contentons-nous de dire que, d'après l'interprétation la plus favorable — celle des partisans catholiques du cabinet — les *amendements Coldwell* permettraient aux commissions scolaires officielles de Winnipeg, de Brandon et des autres centres mixtes d'accepter, *telles quelles*, avec leurs élèves catholiques et leurs professeurs congréganistes, les écoles indépendantes aujourd'hui administrées par les catholiques.

* * *

L'ABOLITION DU POURBOIRE

(Du *Mail and Empire*, Toronto)

Le sénateur Davis a soumis un projet de loi qui est plus empreint du zèle du réformaeeur que de la sagesse de l'homme d'Etat. Il demande un amendement à la loi des commssions secrètes dans le but de rendre passible de deux mois de prison ou de $100 d'amende toute personne convaincue d'avoir donné ou accepté un pourboire ou une gratuité queconque, sous n'importe quelle forme. Il n'est nul besoin d'une loi pour faire cesser cet abus; que chacun paie directement à la caisse des hôtels et restaurants et laisse au propriétaire le soin de rétribuer ses employés.—Traduction de *La Presse.*



Acte relatif a l'arpentage des terres du gouvernement.

En conformité avec les dispositifs de la Section 58 de l'Acte Concernant l'Arpentage des Terres du Gouvernement, avis est donné par la présente, que le Ministre de l'Intrérieur a reçu une pétition des propriétaires de terrain ou des personnes occupant des terres à titre de homesteads, dans le Township quatorze, Range onze,Est du principal méridien, représentant que les piquets indicateurs de l'arpentage original du dit township sont disparu et demandant qu'un nouvel arpentage soit exécuté.

Toute personne à même de connaître la position d'une ou de plusieurs des marques, limitant les terres qui doivent être réarpentées ou qui pourrait fournir quelque information permettant d'établir la position des marques indicatrices est requise par la présente d'en informer le Ministre de l'Intérieur par lettre recommandée avant le 30 juin 1914.

E. DEVILLE,
Inspecteur Arpenteur Général des Terres du Gouvernement.
Ottawa 24 avril 1914. 27-30

De par le Monde

L'armée des Etats-Unis

L'effectif des troupes en temps de paix va être porté à 100,000 hommes, limite extrême.

Mme Caillaux a pleine confiance

Mme Caillaux est si certaine d'être acquittée par le jury aux assises de juillet qu'elle prépare dès maintenant ses toilettes pour ses prochaines réceptions.

UNE ESPIONNE

Une jeune fille avait réussi à voler des plans allemands

Hambourg.—La police a arrêté, à Hambourg, une jeune fille, employée dans une maison de commerce, sous l'inculpation d'espionnage.

Elle aurait réussi à se procurer une partie des plans d'un navire de guerre en construction à Hambourg et les aurait vendus à un bureau étranger de renseignements.

En outre, elle aurait essayé de décider une autre femme à lui procurer de nouveaux plans dans le même but.

L'inculpée doit être transférée à Leipsick, où elle comparaîtra dans le courant du mois devant le tribunal de l'empire.

Le Président Poincaré en Italie

Rome.—Le bruit court dans les milieux politiques, que le président Poincaré ira prochainement faire une visite aux souverains italiens qui la lui rendront immédiatement après.

La venue récente de M. Tittoni et le voyage de M. Barrere à Paris semblent confirmer que les pourparlers sont déjà engagés sur le choix de la date.

Ouragan à Nice

Nice, France.—La célèbre promenade des anglais, le long de la côte, a été dévastée par un ouragan et un raz de marée. Les dommages sont évalués à $50,000. Un grand nombre de yachts et de petites embarcations ont été détruits ou jetés sur la grève.

Le Czar de Russie décore un Evêque Italien

Russie.—Mgr Miscratelli, sous préfet des Palais Apostoliques du Vatican, vient de recevoir du Czar de Russie Nicolas II la grand'Croix de l'Ordre de Saint Stanislas.

JEANNE D'ARC

Les fêtes à Paris

Paris.—Paris a largement pavoisé la semaine dernière à l'occasion des fêtes données en l'honneur de Jeanne d'Arc. Les candidats des grandes écoles, les étudiants, les boy scouts, les membres de la Ligue des patriotes ont déposé des fleurs aux pieds des différentes statues qui ornent Paris. A Notre-Dame, un service a été célébré et présidé par Mgr Amette qui a prononcé le panégyrique de la vaillante Française.

La fortune de Lord Strathcona

Londres.—L'enregistrement du testament de feu Lord Strathcona montre que l'ancien commissaire canadien possédait une fortune personnelle de $23,357,160. La valeur précise de ses biens immobiliers n'est pas connue, mais si l'on juge par le montant d'impôt total payé par ses héritiers, on peut évaluer sa fortune totale à $27,928,000.

Réclamations à propos du désastre du "Titanic"

Washington.—Ce n'est pas $13,000,000 que la "Ocean Steam Navigation Co.", propriétaire du "Titanic", devra payer en réclamations pour le désastre qui a terminé le premier voyage de ce vaisseau, mais tout simplement $91,000. Il y a toute une petite différence. C'est ainsi qu'en a décidé la Cour Suprême des Etats-Unis, par la voix du juge Holmes.

Cette décision n'affecte aucunement les poursuites enregistrées dans d'autres pays contre les propriétaires du "Titanic."

Fêtes en France en l'honneur du grand fabuliste J. De La Fontaine

Ces fêtes auront lieu à Château Thierry, France, le 21 juin, avec le concours de la Société des Amis de LaFontaine. Elles comprendront outre des fêtes locales diverses, une cavalcade historique et une représentation en plein air sur le terrain du château.

Un télégramme du Pape au sujet de l'arbitrage au Mexique

Dans un message télégraphique envoyé à S. G. Mgr l'Archevêque de Mexico, Sa Sainteté Pie X exprime son vif désir de voir bien accueilli la proposition d'arbitrage des Etats de l'Amérique du Sud. Sa Sainteté demande à l'Archevêque de transmettre au Général Président Huerta et à toute personnes influentes, ce souhait que le Saint Siège exprime pour la prospérité de tout le Mexique catholique.

Une femme capitaine de Transatlantique

Berlin.—Pour la première fois dans l'histoire de la navigation, une femme a été nommée commandante d'un navire transatlantique entre Copenhague et New York. Cette femme est Madame Bauditz, une danoise, épouse d'un médecin de la marine. Elle avait toujours montré un vif intérêt dans les choses touchant la navigation et s'était mise à les étudier avec soin, aussi ce fut avec une grande facilité qu'elle obtint son brevet de capitaine au long cours. Jusqu'ici, elle n'avait commandé que des navires au cabotage, mais son sang-froid, sa façon irréprochable de conduire ses navires ont fait que le gouvernement vient de lui accorder l'autorisation de conduire un transatlantique.

Propriétés de Rockefeller

Columbus, O.—Les propriétés personnelles de John D. Rockefeller, sur lesquelles il lui faudra payer un impôt dans l'Ohio, sont évaluées à $311,226,347 d'après le rapport fait par la State Tax Commission. Sur ce montant, $285,000,000 sont, dit-on, du stock de la Standard Oil Company. La taxe que Rockefeller devra payer au taux de $5 par $1,000 sera de $1,556,131.

S. E. le Cardinal Bégin à Rome

Son Eminence le cardinal Bégin, a choisi pour gentilhomme d'honneur, durant son séjour à Rome, M. Claurio Cortini, gentilhomme d'honneur du cardinal Vincent Vanutelli. Il a ses trois salons de réception, exigés par le protocole, au Collège Canadien à Rome.

Quatre archevêques et sept évêques canadiens ont assisté au consistoire.

L'ESCROQUERIE EN COMMERCE

Une campagne internationale pour la faire disparaître.

Paris.—Pour combattre les méthodes malhonnêtes de commerce, la tromperie, la ruse, l'imitation des marques de commerce, le paiement de commissions secrètes, l'empiètement sur la propriété d'autrui, la corruption des acheteurs ou des employés, etc., il est question d'une campagne internationale dont l'idée est partie de Paris même. Au Congrès International des Chambres de Commerce qui sera tenu dans cette villeà partir du 8 juin on en parlera la plupart du temps pour aviser aux moyens qu'il convient de prendre afin d'enrayer cemal.

En Amérique, comme en Angleterre et en Allemagne où on se propose de faire telle législation, on en sent également le besoin urgent.

Le Président Poincaré présidera le banquet qui sera donné à la fin de ce Congrès qui sera tenu dans l'amphithéâtre de la Sorbonne. La Chambre de Commerce de Paris se propose de donner aussi un banquet au Trocadéro.

CONDAMNATION DE SUFFRAGETTES

Londres. — L'audience de la cour des sessions de la paix, où ont comparu les suffragettes accusées d'avoir détruit les tableaux à la galerie royale des arts, et d'avoir descendu les vitres de plusieurs résidences de personnages importants de la Capitale de l'Empire, a été marquée au coin de la plus grande tranquillité.

Les accusées ont été condamnées comme suit: Celles qui ont détruit les tableaux ont reçu une sentence de six mois de prison chacune, et les briseuses de vitres s'en sont tirées avec quatre mois de prison. Plusieurs d'entre elles ont refusé de donner leur nom et se sont fait appeler "So-and-So."

Une d'entre elles, une jeune fille, était tellement faible, qu'on a dû la transporter hors de la Cour.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead —y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LISEZ CECI

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importance de nos petites annonces.

Les cultivateurs y trouveront un puissant intermédiaire pour vendre leurs produits en général, animaux de ferme, œufs, volailles, instruments aratoires de seconde main, ainsi que leurs fermes.

Ils y trouveront aussi leur profit en lisant attentivement ces petites annonces qui pourraient leur faire connaître de bonnes occasions d'affaires.

Service des Abonnements

Nous adressons depuis quelques semaines notre journal à un certain nombre de nos amis, dans l'espérance qu'ils s'abonneront. Ceux qui voudront bien répondre à notre invitation seraient très aimables s'ils voulaient nous prévenir le plus tôt possible. L'envoi du journal, en dehors de nos listes régulières, demande une assez lourde somme d'ouvrage et surcharge considérablement nos ateliers. Ceux qui examineront un peu *Le Manitoba* se rendront facilement comp-

[illegible]

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 35

(Suite)

Ils eurent à peine le temps de se mettre à l'abri des joncs, qu'ils entendirent distinctement le bruit cadencé des rames sur les tolets d'un esquif, qui ne tarda pas à détourner le coude que faisait le bayou, à quelques arpents au-delà de l'endroit où Tom s'était caché. Il y avait cinq personnes dans cet esquif, en chamise de coton blanc, qui chantaient les mots d'une chanson, alors assez en vogue :

Nous n'irons plus ensemble
Voir l'Equateur en feu,
Mexique où le sol tremble,
Et l'Espagne au ciel bleu.

Ils passèrent sans apercevoir la pirogue de Tom; quand ils eurent avancé encore deux à trois arpents, Lauriot, qui avait donné à ses gens l'ordre de se tenir prêts, fit signe à Sir Arthur de le suivre, et il poussa droit au-devant de l'esquif, qu'ils approchèrent chacun de leur côté. L'œil exercé du chef de police n'eut pas de difficulté à reconnaître à leur costume et à leur physionomie ouverte et joyeuse que c'étaient des jeunes gens qui revenaient d'une partie de chasse et de pêche. Ils avaient tous des fusils de chasse à deux coups, avec leurs poires à poudre et leurs sacs à plomb; d'ailleurs la quantité de canards et de gibiers de toutes sortes dont leur esquif était rempli, annonçait assez qu'ils revenaient de la chasse et d'une assez heureuse chasse encore.

—Holà ! mes amis, cria l'un d'eux, d'un ton jovial, prenez donc garde; on dirait que vous voulez nous prendre à l'abordage. Est-ce que par hasard nous aurions l'air de pirates d'eau douce ?

—Non, pas tout à fait, messieurs, répondit Lauriot en riant; mais nous voudrions savoir si nous avons encore loin pour arriver à la baie Barataria, et combien de lieues de là à la Grande Ile ?

—La baie? mais vous l'avez laissée à votre gauche, il y a longtemps. Quant à la Grande Ile vous arrivez; avancez encore sept à huit arpents, et, quand vous aurez détourné la pointe où vous nous avez vus là-bas, vous aurez droit devant vous la Grande Ile, à trois milles au large.

—Quoi ! si prêts, s'écria Lauriot.

—Mais oui ! est-ce que vous ne connaissez pas la route ? et où allez-vous donc, si la question n'est pas indiscrète ?

—A la Grande Ile.

—Dans ce cas, adieu et bonne santé ! nous aimons mieux que vous y alliez que nous.

—Comment ça ? demanda Sir Arthur.

—Parce que voyez-vous, monsieur, répondit le jeune homme, il y a là une quinzaine de personnes, dont la société n'aurait pour nous aucun attrait pour le quart-d'heure.

—Que voulez-vous dire? reprit Lauriot.

—Ce qu'on veut dire, c'est qu'ils nous ont tous l'air d'être de véritables forbans; armés jusqu'aux dents et faisant entendre des jurements qui feraient peur au diable lui-même. s'il ne les avait inventés.

—Vous nous surprenez, vraiment ! mais encore qu'est-ce qui vous fait croire que ce sont des forbans ?

—D'abord, voici: nous étions sur la Grande Ile nous-mêmes ce matin; il y avait quatre à cinq de ces hommes campés au bout de l'île. Vers deux heures cette après-midi, il est arrivé une pirogue, du fond de la baie, dans laquelle il y avait deux hommes et une femme...

—Une jeune fille ? s'écria sir Arthur.

—Je ne sais, continua le jeune homme, mais toujours est-il qu'elle avait l'air bien triste ! Elle pleurait, et elle refusa absolument de manger.

Mais, pour revenir à nos gens, aussitôt qu'ils furent débarqués et qu'ils eurent échangé des poignées de mains avec ceux qui étaient à terre, ceux-ci hissèrent un pavillon blanc au-dessus de leur cabane. C'était un signal à un navire qui louvoyait dans le large. Peu de temps après, on distingua une chaloupe pleine d'hommes qui venait à terre; elle était partie du navire, qui ne tarda pas à déferler toutes ses voiles les unes après les autres et à gagner vers la pleine mer. Savez-vous ce qui le faisait déguerpir ainsi ?

—Non, non, répondirent plusieurs à la fois, excités qu'ils étaient tous par le récit du jeune homme.

—Eh bien ! nous ne le savions pas non plus; mais bientôt nous eûmes le mot de l'énigme dans l'apparition subite, au détour de la pointe pelée, d'un cutter américain.

—Un cutter ?

—Oui ! qui se mit de suite à ses trousses ! c'est ce qui nous a décidés à plier bagage, et à partir tambour battant mèche allumée, avant que la chaloupe fut arrivée au rivage.

—Peut-être sont-ils partis maintenant? demanda Lauriot.

—Pas encore, nous nous sommes arrêtés justement au détour du bayou là-bas, d'où nous pouvions les voir sur la pointe de l'île. Vous n'avez qu'à avancer jusque-là et vous les verrez tout à clair. Quant à nous, nous nous en retournons. Adieu, messieurs.

—Adieu ! merci, répondirent sir Arthur et Lauriot en faisant place à l'esquif, qui continua sa route.

CHAPITRE XXIX

LA POURSUITE

Après l'enlèvement de Miss Sara, Cabrera et Phaneuf s'étaient rendus, au galop de leurs chevaux, jusqu'à Carleton, d'où ils renvoyèrent mener la voiture à la Nouvelle-Orléans. Après avoir traversé le fleuve, ils prirent le sentier du bayou Goglu, où ils espéraient trouver une pirogue; n'en avant pas trouvée, ils furent obligés d'y attendre le jour, n'osant se hasarder dans la cyprière, qu'ils ne connaissaient pas assez, durant la nuit.

L'état de Miss Thornbull était vraiment déchirant; supplications, pleurs, évanouissements, rien n'avait pu adoucir la féroce détermination du pirate. Le matin, quand ils purent distinguer le sentier qui conduisait du bayou Goglu au bayou Latreille, Cabrera avait pris dans ses bras l'infortunée Sara, et quand ils arrivèrent chez le père Laté il la déposa sur un lit, où il fallut la frotter avec de l'eau-de-vie pour la rappeler de son évanouissement.

Elle eut beau se jeter à genoux, elle eut beau pleurer, il fallut qu'elle embarquât dans une des pirogues, où Cabrera et Phaneuf la conduisirent de force. — Durant le trajet, elle fit plusieurs tentatives pour se jeter à l'eau; la surveillance qu'ils eurent à exercer pour l'empêcher d'accomplir son sinistre dessein, retarda beaucoup leur célérité, de manière qu'ils n'arrivèrent à la Grande Ile qu'une couple d'heures avant la rencontre de Lauriot avec les jeunes gens.

Lauriot, avant communiqué à Tom ce qu'ils venaient d'apprendre, ils avancèrent avec précaution jusqu'au coude que faisait le bayou, quelques arpents plus loin; à cet endroit le bayou s'élargissait subitement. et s'ouvrait en éventail, laissant voir à trois milles au large, l'île sur laquelle étaient rassemblés les pirates. Une talle de mângliers à l'abri desquels ils débarquèrent, les cachait à la vue de ceux qui étaient sur l'île, tandis qu'ils pouvaient les apercevoir, et veiller surtout les mouvements de la chaloupe, qui était tirée sur le rivage en dehors de la pointe de l'île. La pirogue dans laquelle Cabrera et Phaneuf s'étaient rendus, était en dedans de la pointe, du côté de la baie.

Après avoir discuté quelque temps sur ce qu'ils devaient faire, les opinions se trouvèrent à peu près divisées. Sir Arthur voulait aller les attaquer immédiatement. Tom et une partie de ses gens de police étaient du même avis. Lauriot était d'opinion qu'il valait mieux attendre la nuit, qui leur permettrait d'approcher de l'île sans être vus.

Trim, qui s'était traîné sur le ventre à travers les herbes, pour avoir une meilleure vue de ce qui se passait au large, revint bientôt leur annoncer qu'il n'avait pu rien distinguer, et que les navires dont on avait parlé n'étaient pas visibles dans le rayon que ses yeux avaient pu embrasser de l'endroit où il s'était mis pour faire ses observations.

—Que penses-tu que nous devions faire, Trim ? lui demanda sir Arthur; devons nous attendre la nuit ou aller de suite les attaquer, avant qu'ils ne s'embarquent et ne nous échappent.

—Moué pensé valé mieux attendre la nuit.

—Mais, pour quelles raisons, Trim ?

—Parce que moué croyé il l'été une vingtaine, et nous yin qu'une dizaine ! moué pas peur, mais n'aime pas allé faire casser mon la tête comme ça en plein jour pour rien. Moué sûr mouri plusieurs.

—Mais s'ils alaient partir?

—Pourquoi partir, si voyé pas nous? ne savé pas y où l'été la frigatte à li, ne savé pas y où cutter; non, li pas parti si voyez pas nous, mais si voyez nous vini, un, deux, trois, pirougues plein de monde, alors moué cré ben il poussé chaloupe au large et li partir.

—Tu as raison, Trim, cria Tom en lui donnant avec force un coup de plat de sa main sur l'épaule ! Tu es un vieux *buck !* et moi je vote pour attendre la noirceur

Les raisons de Trim décidèrent la question et sir Arthur, quoique à regret, se résolut à attendre la nuit. En attendant, ils préparèrent un souper de viandes froides, n'osant pas faire de feu, de crainte que la fumée n'attirât l'attention des pirates. Ils convinrent aussi d'attendre que la plupart se fut livrée au sommeil, afin de les prendre à l'improviste, de se saisir de la jeune fille et de l'enlever avant qu'ils eussent eu le temps de faire aucune résistance organisée, remplissant par là le principal but de l'expédition, sans s'exposer aux dangers d'une défaite.

Ce plan, quoique généralement adopté comme étant le meilleur, ne satisfaisait pas l'impatience de sir Arthur, qui voulait tout risquer ou périr, plutôt que de laisser un seul instant de plus Miss Thornbull au pouvoir de ces scélérats.

Quand la nuit fut entièrement tombée, la plus grande obscurité enveloppait la Grande Ile.

Sir Arthur et Lauriot conversaient avec animation, les hommes s'étaient divisés par groupes; Tom était venu s'asseoir auprès de Trim.

Après un assez long silence, Trim, se tournant vers Tom, lui dit à demi voix :

—Moué envie d'aller à l'île pour voyé qué li faisé là-bas. Voulé ti vini ?

—Je ne demande pas mieux, mais il faut prévenir Lauriot.

—C'est bon; allons parlé à li.

Ils communiquèrent ce projet à Lauriot et à sir Arthur qui l'approuvèrent. Sir Arthur voulait les accompagner, mais Lauriot, qui craignait quelqu'imprudence de sa part, lui fit observer qu'il valait bien mieux qu'il setint prêt à se mettre à la tête des gens de sa pirogue, au cas où il serait nécessaire de pousser au large.

Il fut donc convenu que Tom et Trim partiraient seuls; qu'ils approcheraient aussi près de l'île que la prudence le permettrait, et, qu'après avoir observé les mouvements des pirates et s'être assurés de leur force, ils reviendraient immédiatement faire leur rapport.

Les pirates venaient d'allumer un feu sur la pointe de l'île, autour duquel ils se chauffaient, en attendant leur souper. Ils avaient formé une espèce d'écran du côté de la mer, pour empêcher la lumière d'être aperçue de ce côté, au cas où il plairait au cutter de venir leur faire une visite. Comme ils n'avaient aucune inquiétude du côté de l'intérieur, ils ne s'en étaient pas occupés.

De l'endroit où Lauriot était avec ses gens, on pouvait apercevoir les pirates quand ils passaient devant le feu, mais sans pouvoir ni compter leur nombre, ni distinguer ce qu'ils faisaient à quelque distance du cercle lumineux.

Après être convenus de différents signaux, afin de se reconnaître et de communiquer ensemble, Trim regarda à l'amorce de ses pistolets et s'étant assuré que sa carabine était en ordre, il poussa tranquillement sa pirogue à l'eau et prit son poste à l'avant, déposant avec soin sa carabine auprès de lui, de manière à l'avoir sous sa main. Tom se plaça au gouvernail, et tous les deux partirent pour aller exécuter leur dangereuse mission.

La pirogue, légère et effilée, obéissant à l'impulsion puissante de ces deux vigoureux nageurs, semblait courir sur les eaux, en effleurant à peine la surface. Ils avaient d'abord dirigé leur course en droite ligne sur la flamme que les pirates avaient allumée sur l'île, de manière que Lauriot et tous ceux qui étaient restés avec lui pouvaient suivre la pirogue. Quand ils ne furent plus qu'à une certaine distance de l'île, Tom, par un coup d'aviron, dirigea sa course un peu vers l'est, de manière à se trouver dans l'ombre que formait une touffe d'arbres, afin d'approcher le plus près possible sans danger d'être découverts.

Ils avancèrent ainsi assez près de l'île pour distinguer parfaitement tous les mouvements de ceux qui étaient autour du feu. Ils pouvaient même les entendre parler. Après avoir examiné attentivement tout ce qu'il y avait sur la pointe, sans avoir pu distinguer Cabrera, Tom voulait retourner rendre compte de ce qu'ils avaient vu, lorsque Trim lui fit signe de regarder vers un petit arbre qui se trouvait à une trentaine de pas en deça du feu, un peu en arrière de l'écran, de manière à se trouver en dehors du rayon de lumière. Tom suivit des yeux la direction de la main de Trim, et il aperçut un homme qui marchait de long en large, s'arrêtant brusquement devant quelque chose, puis reprenant sa marche, faisant quelques pas et revenant à la même place. A l'agitation de ses mains, Trim comprit que cet homme parlait à quelqu'un. Quel était cet homme ? à qui parlait-il ? Trim et Tom ne furent pas longtemps sans reconnaître l'homme, car s'étant dirigé vers le feu, sa figure, éclairée en plein par la flamme, ne pouvait tromper l'œil de Trim, qui reconnut Cabrera; quoique Tom ne pût, de la distance où ils étaient, distinguer aucun de ses traits.

Trim se pencha avec précaution vers Tom et lui dit tout bas :

—Cabrera !

—Es-tu sûr ? demanda Tom, en s'avançant sur les mains au fond de la pirogue jusqu'auprès de Trim.

—Sûr ! moué croyé mamselle Sara contre c'ti l'arbre.

—Moi aussi. Allons-nous-en maintenant.

Cabrera alluma un cigare, et s'étendit devant le feu, de manière à tourner le dos à Tom.

—Non, moué envie tiré un coup de carabine dans son la tête à Cabrera.

—Ne va pas !

—Moué sûr tuyé li.

—Ne fais pas un coup pareil ; si tu tuais Cabrera, peut-être que ces monstres massacreraient mademoiselle Sara !

—Tu l'avé raison.

Tout en conversant ainsi, leur pirogue s'était tellement rapprochée de la rive, qu'elle frotta sur le sable, avant qu'ils s'en fussent aperçus, tant ils étaient absorbés par ce qu'ils voyaient sur la pointe. Comme la mer était calme et égale, la pirogue ne fit aucun bruit en touchant le rivage.

—Moué l'avé envie d'aller à terre, dit Trim, pour voyé où l'été mamselle Sara.

—N'y vas pas, tu te feras prendre.

—Craigni pas; moué coulé comme serpent dans l'zerbes.

—Prends garde à toi.

—Craigni pas. Si toué voyé moué couri à côté pour vini, toué sifflé pour montrer où li l'été.

—Oui.

—Pit-être moué revini tout suite, pit-être non.

—Dépêche-toi.

Trim débarqua sans bruit, et se traînant sur le ventre comme une couleuvre dans les herbes, il s'avança jusqu'à une dizaine de pieds de l'endroit où il avait remarqué que Cabrera s'arrêtait si souvent. Il reconnut Miss Thornbull assise au pied d'un arbre, le dos de son côté. Le cœur de ce pauvre Trim lui battit violemment dans la poitrine; il aurait voulu pouvoir se faire reconnaître de la jeune fille, dont la tête penchée sur la poitrine annonçait le profond abattement. Comment faire ? Il osait à peine avancer, craignant que le moindre bruit ne l'effrayât; il avait peur que s'il réussissait à se faire reconnaître la surprise ne lui fit pousser un cri, qui aurait amené sur lui toute la bande des pirates. L'agitation de Trim était si grande, qu'il était obligé de se mettre la main sur le cœur comme s'il eut pu en modérer les pulsations. Tous ses membres tremblaient sous l'extrême agitation nerveuse qui le dominait. Il était décidé à ne pas partir sans avoir parlé à Miss Thornbull; et il resta plus de cinq minutes dans la même position sans remuer; enfin ayant réussi à surmonter son émotion, il leva encore une fois la tête entre les hautes herbes, et il vit la plupart des pirates dormant autour du feu.

Il eut un instant l'idée d'enlever sans plus de cérémonie Miss Thornbull, et de l'emporter ainsi à la pirogue; mais ce projet était si dangéreux, étant certain que la jeune fille aurait lâché un cri d'effroi en se sentant saisir, qu'il y renonça presqu'aussitôt. Alors il se décida à avancer jusqu'auprès d'elle; et afin de pouvoir se trouver hors du chemin de Cabrera s'il entendait du bruit, il fit un détour pour s'approcher de la jeune fille. Il se coulait dans l'herbe avec tant d'adresse, qu'on aurait eu de la peine à remarquer son ondulation; ses mouvements étaient si souples et élastiques qu'il s'approcha jusque tout auprès de la jeune fille, sans qu'elle l'eut entendu, tant était grande aussi l'intensité de sa douleur et la prostration de ses esprits.

(A suivre)

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Pour vous, Mesdemoiselles

UNE CORBEILLE DE NOCES.—LES CONDITIONS DU BONHEUR DANS LE MARIAGE.—LES SIGNES DE LA VOCATION AU MARIAGE

Conseils spirituels et pittoresques offerts aux jeunes filles canadiennes par un ancien missionnaire d'Afrique

(Suite)

LA SCIENCE MENAGERE

Les qualités pratiques sont donc loin de ravaler la femme, elles sont aux yeux de l'époux la base de son estime pour l'épouse. Pour être femme complète, pour remplir ses "devoirs d'état" il faut de toute nécessité qu'une jeune fille s'instruise dans la science ménagère. Et remarquez que cette science ne comprend pas seulement l'art culinaire. La maison, dont l'épouse est la reine, ne se borne pas à une cuisine. La science ménagère comprend toutes les connaissances théoriques et pratiques indispensables à une maitresse de maison pour diriger son ménage: cuisine, couture, blanchissage, repassage, hygiène, soins à donner aux malades et le reste. Tenez, Mesdemoiselles, vous avez une occasion superbe d'apprendre tout cela en suivant les cours donnés gratuitement au Monument National. Ce ne sera pas du temps perdu, croyez-moi, ce sera la préparation de votre bonheur futur.

Que votre maison soit bien tenue, propre, agréable, et votre mari n'ira pas chercher ailleurs le confort qu'il ne trouve pas chez lui. Elles ne sont pas rares les femmes qui par leur incapacité poussent leurs maris aux cercles, au club, au "bar." "Voilà, dit un sociologue, une des grandes causes de l'alcoolisme, et par suite, du socialisme." C'est un fait que dans les centres socialistes, on ne trouve presque pas de femmes de ménage.

Voyons, Mesdemoiselles, la chose en vaut la peine. A quoi bon se donner tant de mal pour trouver un mari, si on ne sait pas le garder. L'Ecole Ménagère, c'est donc l'école des Epouses heureuses.

L'ECONOMIE

Les moyens, direz-vous, d'avoir le confort ! En l'économie que vous apprendrez à cette même école, l'économie qui consiste dans l'ordre et le travail. N'y a-t-il pas de quoi décourager un homme quand il se fatigue à gagner en huit jours, l'argent que la femme aura dépensé en huit heures: et, tout cela faute de savoir économiser, organiser. Cela commencera par un froid, continuera par des soupçons et se terminera par une rupture, au moins morale. Que l'épouse ne prononce pas souvent les mots de "changer," "acheter", qui jettent un froid et forcent le mari à mettre les mains dans ses poches. Qu'elle soit comme l'escargot, qui ne quitte jamais sa maison, mais qu'elle évite de faire comme lui en mettant tout sur son dos. Il en résulterait une mauvaise rivalité entre les deux époux: quand la femme met tout sur son dos, l'homme cherche à mettre tout dans son gosier.

Que je n'aime dons pas cette parole: Je suis mariée, c'est à mon mari de me faire vivre. C'est vrai et c'est faux. Si vous prenez ce mot trop à la lettre, je ne vois pas que vous soyez pour l'homme une aide bien utile: excepté pour lui manger ses économies ou le fruit de son labeur. Aucun homme ne pourra gagner autant qu'une femme peut dépenser.

LES QUALITES MORALES

Mais je m'aperçois qu'en parlant d'économie, je n'économise guère le temps. Aussi bien avons-nous suffisamment regardé le premier bouquet de notre corbeille de noces, passons au second: les qualités morales de l'épouse. Certains psychologues vieux garçons, sans doute, soit antipathie, soit vengeance, donnent à la femme sous le rapport moral, une infériorité marquée sur l'homme. Pour eux, les femmes constituent le beau sexe au physique et l'autre au moral. Mais c'est injuste. L'homme n'est pas plus parfait que la femme: celle-ci est plus impressionnable, mais elle est aussi perfectible que lui. La preuve, la voici: la vraie force morale portée jusqu'à l'héroïsme, c'est la sainteté, le martyre; or il serait intéressant de savoir si, parmi les saints et les martyrs, il n'y a pas autant de femmes que d'hommes. L'un et l'autre ont reçu la force du Très-Haut. Le Seigneur dit à Adam: "Tu travailleras"; à Eve, il dit: "Tu souffriras." Et c'est un fait que si l'homme a plus de force pour le travail et l'attaque, la femme en a plus pour la souffrance et l'endurance; elle est non seulement l'aide de l'homme, mais souvent sa consolation et son soutien.

Que personne ne vienne donc dire: je ne peux pas, c'est impossible, je n'en ai pas la force, quand il sera question de faire un sacrifice. Un sacrifice, direz-vous, oui des sacrifices, la vie de ménage ne se compose guère que de cela; sacrifices volontaires ou forcés, fructueux ou inutiles, à votre choix. C'est pourquoi on se marie devant l'autel et l'autel, c'est le lieu du sacrifice. Je ne m'attarderai pas à vous énumérer les sacrifices que vous impose le mariage, parce que..... vous ne me croyez pas, parce vous ne pouvez pas me croire. Comment ! vivre avec la personne de son choix, la personne qu'on aime le plus, ce serait un sacrifice. Vive le sacrifice alors, et je crois que plus d'une en ce moment donnerait gros pour pouvoir se sacrifier avant la fin de l'année. Est-ce cela ! Oui, eh ! bien, entendons-nous. Je ne vous parlerai que d'un seul sacrifice: celui de vos nerfs pour acquérir l'égalité de caractère et d'humeur; la plus importante de toutes les qualités morales, la plus difficile à acquérir, mais aussi la plus précieuse, elle vaut ce qu'elle coûte. Bien entendu, je veux parler de la bonne humeur seulement. La femme de Socrate était toujours d'humeur égale, mais toujours de mauvaise humeur. Ce n'est pas celle-là qu'il faut. Soyez de bonne humeur et votre mari le sera malgré lui; soyez de mauvaise humeur et votre mari s'en ressentira.

LA BONNE HUMEUR

Un vieux proverbe nous apprend que trois choses chassent un mari de chez lui: Une maison sans toit, une cheminée qui fume, une femme qui le dispute. Pour les deux premières choses, surveillez vos ouvriers, pour la troisième, surveillez-vous vous-même. Et de fait, voici un mari fatigué, ennuyé, qui revient de son travail. La fatigue, les affaires l'ont énervé; il rentre chez lui heureux d'être enfin tranquille. S'il y trouve une compagne gaie, souriante, un repas bien préparé, sa bonne heumeur montera à mesure que la bonne soupe descend, et son cœur se dilatera autant et plus que son estomac. Au contraire, qu'il trouve un accueil froid, qu'il reçoive une parole brusque, qu'il entend des plaintes sur lui-même, toujours en retard, sur les voisins toujours ennuyeux, sur les enfants toujours désobéissants, le pauvre homme n'y viendra pas. Il expédiera bien vite son repas, mangera mal et digèrera plus mal encore: conséquence des querelles de ménage: ou bien, s'il n'a pas un tempérament combatif, il prendra sa pipe et son journal et adieu les causeries et la vie de famille. D'autres fois, il prendra son chapeau et sortira pour aller... Dieu sait où. Quand ces choses-là se renouvellent fréquemment, l'union est bien près de se dissoudre. C'est bien étrange de se donner tant de mal pour trouver un mari quand on s'en donne si peu pour le garder ! Pourtant, généralement, ce qui était bon à prendre est bon à garder. Mais cela coûte et voilà le sacrifice: partagez les ennuis de l'époux et épargnez-lui la vue des autres. Avec cela la complaisance, c'est-à-dire le désir de plaire et de faire plaisir.

Pourquoi avant le mariage, comme durant les premiers jours, est-on si heureux? Uniquement, parce que de part et d'autre on cherche à se plaire, à éviter ce qui peut froisser. Que ce désir persévère, et ce sera la lune de miel immobilisée au firmament de votre ménage. Mais plaire et faire plaisir, c'est se sacrifier encore et mettre à l'arrière-plan nos propres satisfactions. Ce sont ces petites choses qui constituent le bonheur ; car les peites satisfactions forment le bonheur, comme les pétales forment la rose. Mais souvenez-vous que tel une rose s'effeuille petit à petit, feuille par feuille, ainsi le bonheur s'en va par une série de petits ennuis, de légères indélicatesses. Point de bonheur sans sacrifices, point de roses sans épines, point de maris sans défauts. Choisissez parmi les meilleurs, mais il n'y en a pas de faits sur mesure: aussi le mariage qui doit être l'union de deux cœurs est toujours le choc de deux caractères. Du choc jaillit la lumière, dit-on, ici ce sera plus fort: du choc jailliront le tonnerre et les éclairs à moins qu'on y mette l'huile de la charité, l'huile du sacrifice. Voyez le tailleur de diamants, il frotte l'un contre l'autre deux diamants pour les polir. Qu'arriverait-il si l'ouvrier, pour éviter les échauffements, ne versait de l'huile en abondance sur sa meule ? Le diamant s'échaufferait et au lieu de se polir volerait en éclats. Vous avez à polir un diamant, Mesdemoiselles, servez-vous de l'huile de la charité.

(A suivre)

Cite de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à l'intention de faire et construire et fera e tconstruira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables, par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque ces respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par an et à un pour cent de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par an.

Dans les cas de trottoirs construits seulement sur un côté de la rue la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur ce côté-là de la rue.

Dans les cas d'égoûts il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où les travaux seront faits, une somme de deux dollars et cinquante centins par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les ouvrages projetés et les rues ou parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, et la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée, sont respectivement comme suit :

PERIODE DE SEPT ANS

Untrottoir en bois de 4 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Metcalfe, du chemin Ste. Marie, jusqu'à l'écart de la Rivière Rouge. Coût approximatif—$299.00.

Untrottoir en bois de 5 pieds 4 pouces de largeur sur le côté Est de la de la rue Richard, de la rue Lambert à la rue Marion. Coût approximatif—$378.00.

Un trottoir en bois de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Nord de la rue Victoria de la rue Aulneau à la rue Taché. Cout approximatif —$792.00.

Un trottoir en bois de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté Nord de la rue Aulneau à la rue Taché. Coût approximatif—$792.00.

Le nivellement de la rue Valade, de la rue Victoria à la rue Despins. Coût approximatif—$440.00.

Le nivellement de la rue Despins, de la rue Aulneau à la rue Taché. Coût approximatif—$960.00.

Le nivellement de toutes les rues et ruelles, dans cette partie située au sud de l'avenue Niverville, à l'Ouest de la rue DesMeurons, au Nord de la rue Carrière, et à l'Est du Chemin Ste. Marie. Coût approximatif—$3,000.00.

PERIODE DE VINGT ANS

Un pavage de 20 pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la ruelle située entre les rues St. Jean-Baptiste et Ritchot, de la rue Cathédrale à la rue Hamel. Coût approximatif—$5,940.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un égoût souterrain sur la rue d'Orsonnens, de la rue Carrière à la rue Dubuc. Coût approximatif —$6,352.00.

Un égoût souterrain sur la rue Jeanne d'Arc, de la rue Despins à la rue Victoria. Coût approximatif—$2,280.

Un égoût souterrain sur la rue De LaMorenie, de la rue Hamel à la rue Bertrand. Coût approximatif—$5,500.

Un égoût souterrain sur la rue Eugenie, de l'Avenue Taché au Chemin Ste-Marie. Coût approximatif—$1,700.

Un égoût souterrain sur la rue Arnold, de la rue Dubuc à la rue Carrière. Coût approximatif—$9,850.

Un égoût souterrain sur la rue Hill, de la rue Dubuc à la rue Carrière. Coût approximatif—$8,200.

Un égoût souterrain sur la rue Champlain, entre les rues Dubuc et Linden. Coût approximatif—$9,850.

Un égoût souterrain sur la rue Carrière, du Chemin Ste-Marie, à la rue DesMeurons. Coût approximatif —$7,250.

Un égoût souterrain sur la rue Langevin, de la rue Carrière, à l'Avenue Linden. Cout approximatif—$9,850.

Connexions d'égouts sur la rue Horace, de la rue Langevin à l'Avenue Oak.

Par ordre,

J. B. COTE,
Greffier.

St-Boniface, le 20 mai, 1914.

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

A L'UN DES VIEUX CHATEAUX-FORTS EN RUINE

SUR LE BORD DE LA MER ENTRE AMALFI ET SORENTE

Dis-moi donc vieux Castel, perché là solitaire,
Qui logea dans tes murs au temps de ta splendeur,
Damoiselle à l'oeil noir que la pensée éclaire
Souriant et rêvant à quelque beau seigneur,

Ou quelque chevalier souriant à la vie
Au printemps de ses ans, portant pourpoint soyeux,
Bonne lame au côté et jurant par sa mie,
Aimant le son du cor et les devis joyeux.

Ou bien quelque vieux reître à la barbe en broussailles
A l'oeil farouche et dur, aux traits tout ravagés
Dont le vieux nez frémit comme aux jours de batailles
Au bruit des éperons qui sonnent à ses pieds,

Vis-tu sous tes lambris damoiseaux, damoiselles
Danser languissamment et l'amour dans les yeux
Aux lueurs des flambeaux tirant mille étincelles
Des pierres et des ors s'allumant à leurs feux ?

As-tu vu les banquets aux tables monstrueuses
Où, sur des plats d'argent, des cerfs tout entiers
Etalaient leurs rondeurs rissolantes, juteuses
Et les hanaps en or et remplis et vidés ?

As-tu vu dans tes cours, le tournoi, la bataille
Lorsque la lance au poing, sur leurs beaux destriers,
Sous les yeux d eleur dame, et d'estoc et de taille
Luttaient avec fureur les hardis chevaliers ?

As-tu vu quelque soir, aux récits des trouvères
Dames et vieux seigneurs et gentils jouvenceaux
Et pleurer et sourire ? Et les grandes verrières
Vibrer aux cris de joie, aux récits les plus beaux ?

Entends-tu les pleurs de l'épouse trahie
Et les gémissements des enfants délaissés
Lorsque d'en bas montait tout le bruit de l'orgie
Au son des instruments et des cris avinés ?

As-tu vu les fureurs qu'arma la Jalousie
Les crissements du fer battant contre le fer ?
Sur les dalles le sang fumant, âcre ambroisie
A la voix du blasphème, au rictus de l'enfer ?

Ou donnas-tu asile à la vie humble et belle
De doulce châtelaine et chevalier chrétien ?
Vis-tu la charité et l'amour avec elle
Remplir leurs jours heureux fécondés par le bien ?

Tu gardes tes secrets, vieux Castel solitaire
Nul ne peut éveiller tes échos endormis
Il est mort ce passé ! Sa tombe séculaire
S'effrite avec les ans et tombe par débris.

J. M. A. JOLYS.

Sorente, 14 août 1910.

LE BRIGAND DE GRENADE

Comme la respectable Mrs. Ethel Westfield, épouse du Rev. J. R. Westfield, n'avait décidément rien d'amusant ni d'imprévu, je m'empressai d'accepter sa proposition : il s'agissait de pousser notre promenade quotidienne jusque chez son cousin, le capitaine Pembroke.

—Mr. Pembroke est très aimable ou très méchant, selon ses jours, me dit Mrs. Ethel Westfield. Mais aujourd'hui, le temps est sec, je présume que ses rhumatismes le laissent en repos.

Le temps était sec, en effet, et les rhumatismes que le capitaine Pembroke avait glorieusement récoltés dans les cinq parties du monde ne troublaient pas son humeur, car il nous reçut d'une façon charmante.

Il habitait un tout petit cottage en briques roses, à la naissance des Five Ways, faubourg de Bresley (Yorkshire). Chose étrange! la demeure de ce vieux retraité se distinguait de la majorité des maisons anglaises par un état de délabrement, de désordre et d'abandon tout à fait inconcevable.

Quand Mrs. Ethel Westfield lui eut annoncé que j'étais Français, sa petite figure rouge se rida de cent plis joyeux, il fit entendre un rire guttural et se mit à crier : "Tchampègne ! Tchampègne ! " indiquant ainsi que la France et le vin de Champagne étaient une seule et même chose dans son esprit. Puis, il prononça en mon honneur la seule phrase française qu'il connût, où il avait bizarrement amalgamé tous les mots de son vocabulaire : "Mon cheval dit à mon chapeau : Quelle heure est-il ? "

• • •

La glace était rompue. Le capitaine Pembroke nous invita à nous approcher d'un vaste feu de houille qui brûlait dans une cheminée poussiéreuse, et se mit à fumer rapidement sa pipe courte et droite, tout en crachant dans le foyer.

Il était vêtu d'un vieil uniforme de l'armée des Indes, à l'exception d'une casquette d'un vert vif, qui recouvrait son crâne nu. Son visage exprimait cette impassibilité mélangée de malice, si particulière aux physionomies britanniques. Il croisait et décroisait ses jambes avec des mouvements brusques et raides. Tel quel, le capitaine Pembroke me plaisait beaucoup.

Nous parlâmes de la saison, de la politique, de la pantomime, d'une révolte aux îles Fidjii et du prix très bas des ananas à Haïti. Ensuite, il raconta quelques-uns de ses voyages. De chaque pays où il avait séjourné, le capitaine Pembroke avait rapporté quelques souvenirs.

—Oh ! cher, lui demanda Mrs. Westfield en désignant une étrange défroque espagnole — veste courte, culotte verte, bonnet plat —qui formait une sorte de panoplie contre le mur, oh ! cher, quand achetiez-vous cet élégant costume ?

—Je ne l'achetai pas, ma chère.

Le capitaine sifflota, s'enfonça dans son fauteuil de velours déteint, puis reprit d'une voix paisible :

—Je ne l'achetai pas, je le volai !

—Oh !

—Le seul jour où je me sois fait brigand en Espagne, voilà le produit de mon brigandage. Je l'aime beaucoup.

"Quoi ?..... Non, pas en Biscaye, mais à Grenade. J'étais descendu dans un très bon hôtel de cette ville. Très bon vraiment pour les boissons glacées, les fruits et le porto ; mais l'hôtelier m'importunait, disant toujours : "Le seigneur capitaine doit voir ceci.. négliger cela... aller ici... se méfier de cela..." Un soir, je décidai de visiter une montagne, près de la ville, où des gypsies (on dit là-bas "gitanos") vivent dans des trous, comme les lapins. Lhôtelier courut après moi pour crier : "O seigneur capitaine ! N'allez pas à cette montagne ! On y attaque les étrangers ! Les gitanos sont des brigands ! " Je criai de mon côté : "O seigneur hôtelier ! Avez-vous fait campagne dans le Thibet ? Combattu les derviches? Chassé le tigre et mangé le naja ? Taisez-vous donc ! Laissez marcher dans la campagne de Grenade un capitaine de Sa Majesté ! "

"Et je faisais vraiment une jolie promenade en un lieu pittoresque et bien aéré. Je constatais que les gitanos vivaient en effet comme des lapins dans les trous de la montagne. Mais comme j'arrivais dans un endroit désert, gâté par des arbres morts et par des rochers, un vilain homme aux joues noires et aux cheveux de nègre, sauta devant mes yeux et, me montrant un grand couteau — c'est celui-ci... qui pend après la ceinture — se mit à gesticuler, à agiter les prunelles et à me dire avec férocité : "Donne ta bourse ! ou je te plante ce couteau dans le gosier ! "

* * *

Ce souvenir semblait positivement agréable au capitaine, qui fit une pause et passa sa langue sur ses lèvres.

—Oh ! j'étais très content de cette audace ! Mais je savais que sous le ciel d'Espagne on crie beaucoup en faisant peu.

Je semblai donc chercher ma bourse dans ma poche, et je sortis mon revolver. C'était un hammerless, cher compagnon de mes voyages. Dès que le gitano le vit, il cessa de danser et ses regards ne quittaient plus ce petit tube noir qui s'avançait vers sa poitrine. A mon tour, j'élevai la voix : "Jette ton couteau, clown des nègres ! " Et il le jeta. "Lèvre tes bras !" Et il les leva. "Ote ton chapeau.. ta veste... ta culotte... tes souliers... tes bas !..." Il les ôta. Ote ta chemise ! "

—Vous devenez pénible, cher dit simplement Mrs. Ethel Westfield.

—Je dis encore : "Je suis un brigand bien plus fort que toi ! Fais un paquet avec ces vêtements... Merci... Bonne nuit!" Je pris le paquet au bout de ma canne et je laissai là le pauvre ami tout nu...

Le capitaine Pembroke, entièrement joyeux, se lança une grande claque sur la cuisse.

—Hourra pour mon brigandage ! fit-il. Puis, se tournant vers moi, comme si la présence d'un Français le remplissait d'une gaîté folle, il me saisit brusquement la main en répétant : "Mon cheval dit à mon chapeau : quelle heure est-il ? "Good bye."

JEAN VIOLLIS.

Prière à nos correspondants de nous adresser leurs communications au plus tard le lundi, et de n'écrire que sur un seul côté du papier.



SOUMISSIONS

DES Soumissions cachetées pour Clotures en Fils de Fer, seront reçues par le sous-signé jusqu'au Lundi 8 juin, 1914, à midi, pour la Cloture en Fils de Fer du Collège d'Agriculture, St. Vital, Manitoba.

La soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une valeur de cinq (5 p.c.) pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement au cas où la personne ou la compagnie soumissionnant refuserait de ratifier son contrat par écrit ou l'ayant fait n'exécuterait pas toutes les stipulations du dit contrat.

Plans, spécifications, conditions du contrat et tous détails peuvent être obtenus à l'Office du Département des Travaux Publics, Bâtisses du Parlement, Winnipeg.

Le gouvernement n'est nullement engagé à accepter de préférence aucun des contrats même le plus bas.

C. H. DANCER,
Député Ministre des Travaux Publics,
Winnipeg, Man., 30 mai, 1914.

31

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par le statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivee prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à
Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man.
W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.
A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

Au College

Le centenaire du rétablissement de la Compagnie de Jésus.

. . . .

Un jour, entre les rois ta perte fut jurée ;
Mais que pouvaient des rois pour te mettre au tombeau !
Il fallait à la haine une main plus sacrée,
Un glaive plus puissant que celui du bourreau.
Un Pontife en pleurant condamna leur victime,
Et toi, pleurant aussi, mais toujours magnanime,
Sans crainte et sans remords tu marchas à l'autel.
Le nouvel Abraham offrit le sacrifice ;
Docile tu bénis l'auteur de ton supplice
En inclinant ton front sous le glaive mortel.

Et les rois, de l'Enfer avaient servi la rage,
L'impie applaudissait, content de son ouvrage ;
Il voulait qu'avec toi Jésus fût immolé.
Et bientôt tous les rois, au souffle de l'orage,
Tressaillirent d'effroi sur leur trône ébranlé
Les mains du Dieu vivant avaient brisé l'impie,
Et tu reparaissais, brillante et rajeunie,
Tu sortais de la mort ainsi que d'un sommeil ;
Comme il l'avait légué son douloureux calvaire,
Jésus te léguait, ô ma Mère,
Le triomphe de son réveil !

. . . .

R. P. Georges LONGHAYE, SJ.

Les révérends Pères Jésuites du Collège de Saint-Boniface et leurs élèves ont donné jeudi soir une des plus belles et des plus classiques séances auxquelles nous ayons été conviés depuis longtemps. Le programme—une œuvre d'art typographique — intitulait cette séance "Une soirée Littéraire, Scientifique et Musicale." On ne saurait mieux dire. Nous avons entendu à la sortie de la salle une dame qui disait: "Je conserve mon *menu*." Le mot était bien trouvé: ce fut, en effet, un banquet intellectuel que cette soirée où l'éloquence, l'histoire, la science et la musique se présentèrent à nous en sœurs toutes également belles.

Cette soirée avait pour double objet de célébrer le centenaire du "Rétablissement de la Compagnie de Jésus," et de conférer les diplômes du collège aux finissants.

Le révérend Père Alexander Gagnieur donna une conférence sur la Compagnie de Jésus: les débuts à la fois saints et chevaleresques, sous le grand seigneur Ignace de Loyola et sous la rayonnante personnalité de François Xavier; puis les jalousies et les intrigues qui amenèrent le Bref de suppression, sous le pape Clément XIV. Le conférencier raconta les regrets de ce pape et fit avec émotion le récit des événements qui amenèrent un autre Pape, Pie VII, à promulguer, à la grande joie des véritables amis de l'Eglise, un Bref rétablissant la Compagnie de Jésus. C'était en 1814. La conférence du R.P. Gagnieur, dite dans un anglais simple et très pur, avec une diction excellente, fut attentivement écoutée, et sincèrement applaudie.

Les *adieux des finissants* furent prononcés par M. Orphidas Allaire. Ces adieux, dits avec gravité, furent écoutés de même par les révérends pères du collège, par les élèves et par le public. Nous félicitons ces jeunes gens d'avoir exprimé de si beaux sentiments. Ils sentent déjà qu'ils ont contracté envers leur collège une grande dette. Plus tard, quand ils auront connu les luttes de la vie, déjà dans quinze ou vingt ans d'ici, ils comprendront mieux encore tout ce qu'un *Alma Mater* renferme d'affections, d'attentions, de protection, de paix et de tranquillité. Ils remercieront les pères Jésuites, non seulement de leur avoir donné la science et la formation, mais aussi d'avoir entouré leur jeunesse de soins, de bons exemples, de saine gaieté, de sécurité — tout comme les parents, dont les maîtres tiennent la place.

Le révérend Père Leclaire, préfet des études, fit la collation des diplômes, qui furent remis aux élèves par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque : MM. Aimé Bertrand, distinction; Léon Roy et Célestin Champagne et Lucien Senez, grande distinction; M. Orphidas Allaire très grande distinction.

Le révérend Père Lecomte, recteur du colège, répondit aux adieux des finissants. Il le fit avec tout son cœur et la grâce de son langage athénien. Ce discours n'a pas duré plus de quatre minutes, mais pour les jeunes gens auxquels il s'adressait il restera comme un écrin de choses précieuses. Le père recteur remercia les finissants de leurs adieux au collège, et il les encouragea à partir avec courage pour le grand voyage de la vie.

Les éducateurs sont comme des statuaires : ils prennent un bloc et le travaillent pour en faire sortir une œuvre. Il y a cette différence, cependant, que les statuaires laissent une statue immobile et de forme définitive, tandis que les éducateurs font une œuvre qui est susceptible de changer puisqu'elle est vivante, puisqu'elle a la liberté. Puisse cette liberté chez les finissants de 1914, profiter de l'orientation qui lui a été donnée ! Que les âmes de ces gradués soient pures toujours et que leurs caractères soient fermes; que le désir de faire le bien soit leur constante pensée sur toute la route.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque voulut prendre la parole immédiatement après le révérend Père Lecomte, et Elle adressa, Elle aussi, aux finissants, une éloquente allocution. Sa Grandeur ajouta sa bénédiction à celle des maîtres et souhaita longue et fructueuse carrière aux gradués. Le pasteur, qui a connu la lutte et qui sait ce qu'il en coûte pour faire son devoir, prévint ses jeunes auditeurs que le chemin serait rude parfois, que les adversaires seraient nombreux, que la contradiction des hommes est constante et que tous les disciples du Christ depuis le Calvaire avaient dû suivre le Maître à la trace de son sang; que, cependant, il fallait, dans la vie, non pas compter le nombre des adversaires, non pas craindre les événements, non pas faiblir ou temporiser, *mais faire simplement et toujours son devoir.* Sa Grandeur répéta ce discours en anglais, et pour ses jeunes amis de langue anglaise Elle illustra la puissance de la persévérance en signalant le triomphe du *Home Rule* la semaine dernière au parlement britannique.

Une partie substantielle du programme, et qui deviendra peut-être historique, est la conférence du révérend Père Blain sur les épopées aériennes: ballons et aéroplanes. Le révérend Père fit d'abord l'historique de la navigation aérienne, depuis les frères Montgolfier jusqu'à nos jours, depuis les primitifs ballons, jusqu'aux puissants aéroplanes d'aujourd'hui. Des projections lumineuses accompagnaient la conférence.

La seconde partie de cette conférence de l'éminent professeur de physique fut un aperçu général de la situation et un regard sur l'avenir. Nous publions aujourd'hui en première page un extrait de cette conférence, qui peut-être, est prophétique. Ce ne serait pas la première fois qu'un savant aurait prédit à l'avance les développements que prendra la science. N'est-ce pas Benjamin Franklin qui répondit à quelqu'un qui lui demandait quelle utilité il voyait dans les ballons : "Autant vaut me demander de quelle utilité est l'enfant qui vient de naître." Nous donnerons la semaine prochaine de large extraits de la conférence du révérend Père Blain. Elle offre un profond intérêt.

* * *

L'orchestre de Saint-Boniface et le chœur des élèves du collège ont fait pendant toute la soirée une excellente musique.

Chez Nous ET autour de Nous

Le C.N.R. placera des rails pesants sur sa ligne de Winnipeg à Emerson.

Le C.P.R. vient d'inaugurer ses nouvelles cours de Transcona-Nord. Le traffic de la grande compagnie se fait mieux que jamais.

Depuis le commencement de la saison la ville de Winnipeg a accordé 54 permis pour des blocs à appartements. C'est un chiffre, on l'admettra.

Environ quatre-vingt millions de minots de blé passeront par Montréal cete année. C'est dire qu'une bonne partie de notre blé de l'Ouest passera par là; et c'est tant mieux. Le traffic canadien par route canadienne autant que possible.

Le dernier rapport mensuel des banques a bonne allure. Il est même optimiste; le nombre des dépôts a grossi considérablement pendant le mois. C'est un signe de la reprise graduelle des affaires.

Les révérends Pères Rédemptoristes ont acheté six acres et demi sur les lots 92 et 93 Kildonan-Est. Ils y établiront une paroisse. On avait parlé il y a quelque temps d'un achat, par les pères Rédemptoristes, d'une autre propriété dans le voisinage, mais les négociations n'ont pas abouti.

M. Nicolas Pirotton, chef de la Fanfare de la Cité de Saint-Boniface donnera gratuitement des leçons de solfège et instrument à tout homme ou jeune homme qui déclarera être désireux de faire partie de la susdite fanfare. M. N. Pirotton sera visible à son domicile No. 141 rue Dubuc, tous les soirs de 7 à 9 heures.

M. R. A. McRuer, pharmacien, ouvrira un magasin de drogueries, succursale de sa maison rue Provencher, vers le 1er juillet prochain dans la bâtisse que l'on construit actuellement coin DesMeuMeurons et Marion. M. McRuer, en raison des progrès rapides que fait Saint-Boniface, veut être à même de rendre le meilleur service possible à ses clients. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans son entrprise.

Le sismographe du collège de Saint-Boniface a enregistré mardi matin un violent tremblement de terre. C'était vers les 9.20. On estime que ce tremblement de terre a eu lieu 6,400 milles d'ici. Le crayon mystérieux a tracé pendant plus d'une heure ses lignes sinistres, et le directeur du sismographe a été étonné, le lendemain, de ne pas voir dans les journaux des dépêches annonçant un tremblement de terre quelque part.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

Servante.—On demande une servante. S'adresser à Madame Alphonse Lemay, No. 169 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 31

Logement à Louer—Logement à louer avec poèle électrique, dans le Bloc André No. 70½ avenue Hamel. S'adresser No. 147 rue de LaMorinie, Saint-Boniface. Téléphone Main 6125. Aussi un magasin pouvant servir de restaurant. 31-32

A Louer—Maison sur la rue Notre Dame, possession le 1er juin. S'adresser au Bureau du *Manitoba.*

A Acheter.—On demande des droits de Métis, (Half Breed Scrip), à bas prix. S'adresser à Boîte 2254 *Free Press,* Winnipeg. 29-30

Gagnez $20 par semaine en envoyant des circulaires par la poste ou en prenant des ordres pour une grosse maison d'Epiceries à prix réduits, prenant des ordres par la poste. On demande des hommes partout. Boîte d'échantillons gratis.—National Supply Co., Windsor, Ont. 31

Situation Vacante.—Importante situation vacante pour la vente et le placement de propriétés immobilières et assurances vie à Saint-Boniface et dans l'Est du Manitoba, pour l'une des plus anciennes et des meilleures Compagnies Canadiennes. Ecrire à Boîte 5 St-Boniface. 29-34

A louer—Deux maisons à louer avec 3 acres et demi de terrain pour jardinage, sur le Springfield, distance à un mille de l'aqueduc de Saint-Boniface. Prix $30.00 par mois. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau. Phone Main 3062. 28-30

M. A. Pelletier annonce qu'il a une voiture de transfer, à la disposition du public. Ses taux seront modérés. Satisfaction garantie. S'adresser: coin des avenues Taché et Provencher, magasin de M. L. J. Collin, ou au No. 92 rue Aubert. A aussi du bois d'épinette rouge de première qualité. 28

A Vendre.—Matériaux de construction : tels que pierres, briques, bois de construction, bois de combustible, portes, chassis, plomberie, etc., provenant de la démolition de la partie centrale de l'Hôpital de Saint-Boniface. Adressez-vous à la Compagnie J. H. Tremblay, Limitée, à l'Hôpital Saint-Boniface. 30-31

M. H. Lanchantin, jard[illegible] 119 rue Ritchot, est prêt [illegible]cevoir, pour prix modique, toute commande pour jardins et décors de tombes, dans le cimetière. 29

Servante. — On demande une bonne servante. Bons gages. S'adresser à Madame J. A. Charette, No. 130 rue Ritchot, Saint-Boniface. 26

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

AVIS.—Les cultivateurs, entrepreneurs et gens d'affaires qui emploient du personnel auront tout avantage à s'adresser au Bureau de Placement et Agence Immobilière, 17 avenue Provencher, St-Boniface. Boîte de poste 1.

Le Bureau ne recommande que des employs donnant toute garantie.

Servante.—On demande une servante. S'adresser à madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 22

AVIS. — Toute personne désirant acheter du tabac Canadien haché venant de chez Forest Frères sont priés de s'adresser à E. LaLonde, No. 235 rue Donald, Winnipeg. Téléphone M. 4071.

On demande des bonnes et servantes pour travailler dans les maisons privées à de très bons gages; adressez-vous à la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau.

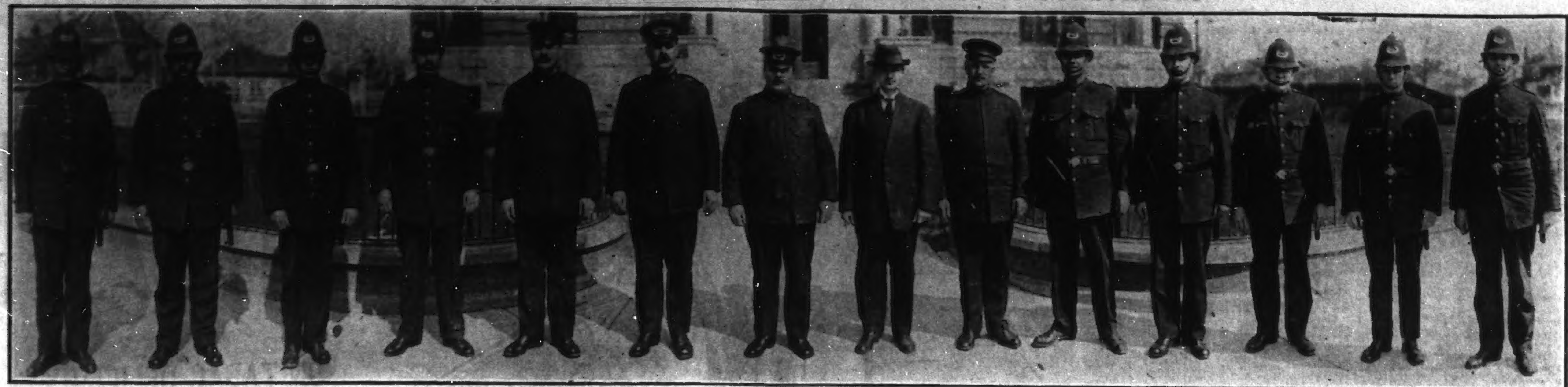
Jeune fille demandée—Jeune dame sans enfants cherche fillette de 13 à 14 ans comme aide et compagnie. Ecrire: Mme Bescolby, Emerson, Man. 30

A louer.—Un appartement de deux chambres, dans le Block Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste Eclairage, chauffage, eau chaude et froide.

M. Louis Matile horloger, bijoutier, diplomé de l'école d'horlogerie de Locle, Suisse, informe le public qu'il vient d'acheter le commerce de M. Paul Bernier, No. 131 rue Marion. La clientèle peut être assurée que M. L. Matile apportera un soin particulier à toutes sortes de réparations: montres, pendules ou bijoux. Maison de confiance recommandée, travail absolument garanti. L'horloger Suisse, LOUIS MATILE. 30-31

NOS POLICIERS ET NOS POMPIERS--La Revue

LE CHEF DE POLICE—INSPECTEUR—SERGENTS ET CONSTABLES



Raoul Larrivée — M. Ed. Desrosiers — M. A. Normandeau — M. J. B. Larence — Sergt. V. Faille — L'Insp. T. R. Doiron — Le Chef Léo Marcil — M. Jos. Chabot, greffier — Sergt. D. Decuyper — Joseph Doiron — B. Murphy — Arth Turnne — Léo Grégoire — Jos. Fortier

Pendant que notre population de Saint-Boniface se livre tout le jour à ses occupations, ou se repose pendant la nuit, un groupe d'hommes choisi veille continuellement à la sécurité et à la tranquillité de la ville. Ce groupe d'hommes, c'est la Police. Avec l'augmentation rapide de la ville, les devoirs et les responsabilités de la police augmentent dans des proportions notables. Il est juste pour ces hommes que le public soit mis au courant au moins d'une partie de leurs travaux.

Un autre département municipal qui nous rend de grands services c'est le corps des pompiers.

Notre journal a cru en conséquence, qu'il ferait œuvre à la fois intéressante et utile en consacrant aujourd'hui une page spéciale à à ces deux branches de notre administration municipale. Le public, nous en sommes sûrs, lira, de la première à la dernière ligne, les renseignements que nous avons compilés pour lui. Cette page spéciale du *Manitoba* sera en même temps un hommage à ces braves policiers et à ces vaillants pompiers, qui sont, dans leur genre, de véritables soldats, puisque les premiers combattent les mécréants, et les seconds, l'élément destructeur du feu.

LA POLICE

Le premier chef de police de la ville fut M. Jean-Baptiste Joyal,—de 1880 à 1883. Il occupa plus tard la même fonction, de 1887 à 1890. Voici du reste la nomenclature de nos divers chefs de police:

M. J. B. Joyal—1880 à 1883; constable, M. Louis Forcier.

M. Louis Lafranchise—1883 à 1887 ; constables: MM. Forcier, Amédée Bissonnette, William Atkins.

M. J. B. Joyal—1887 à 1890.

M. Joseph Gagné—1890 à 1892.

M. Moïse Ménard—1892 à 1893.

M. Léon Chenier—1893 à 1895.

M. Liguori Gagné — 1895 à 1913.

M. Léo Marcil—1913.

M. L. A. E. Rousseau fut aussi constable de la ville, en 1887, mais il ne portait pas le titre de chef de police, nous disent les archives de l'Hôtel-deVille; à différentes époques, antérieurement, on relève aussi comme constables, les noms de MM. J. B. Poirier, Elie Chamberland, P. Ducharme, N. Collin, F. Chittick.

		cas de Cour de Police		
1880	il y eut	16		
1881	"	75		
1882	"	146		
1883	"	195		
1884	"	145		
1885	"	143		
1886	"	90		
1887	"	84		
1888	"	21		
1889	"	33		
1890	"	15		
1891	"	24		
1892	"	16		
1893	"	42		
1894	"	85		
1895	"	82		
1896	"	47		
1897	"	82		
1898	"	55		
1899	"	54		
1900	"	67	Population—	1537
1901	"	84	"	1856
1902	"	74	"	1817
1903	"	185	"	2838
1904	"	230	"	3428
1905	"	212	"	4308
1906	"	225	"	4789
1907	"	273	"	5431
1908	"	297	"	5939
1909	"	309	"	6079
1910	"	392	"	6238
1911	"	509	"	8085
1912	"	920	"	9992
1913	"	1457	"	11405

Jusqu'à 1906 le chef de police était chargé, non seulement de la surveillance proprement dite, mais il était en même temps préposé aux départements du Feu et de la Santé Publique. Il était, de plus, Gardien d'enclos et de la Pesée municipale; il avait sous sa garde le département des Licences et faisait l'inspection des Travaux Publics. En 1907 le Conseil-de-Ville crut, sagement, que c'était trop de besogne pour un seul homme. On nomma donc plusieurs nouveaux constables; le Département de la Police devint une branche séparée du service municipal; et ce fut à partir de cette année-là que le Département de Police, la population grossissant toujours, demanda une attention particulière. Privés de ressources bien considérables, MM. J. B. Joyal, Lafranchise, Gagné, Ménard, Chénier et Rousseau avaient donné d'excellents services à la ville. Ce fut M. le chef Liguori Gagné qui fut chargé d'organiser définitivement notre Force et de la mettre sur un pied d'efficacité répondant aux nécessités nouvelles que le surcroit de population avait créées. Il fut un fonctionnaire dévoué, intelligent et actif.

Depuis déjà plusieurs années on peut dire que la police de Saint-Boniface est bien organisée. Elle l'est même mieux que dans beaucoup d'autres villes du Canada d'un chiffre égal. On y a établi un système d'archives et de statistiques nécessaires au fonctionnement efficace du service. A l'heure actuelle le département est composé du chef (M. Léo Marcil) et d'un inspecteur, (M. T. R. Doiron), de deux sergents de police, (MM. Victor Foy et David Decuyper ; d'un inspecteur de licences (M. Joseph Doiron) et de huit constables, (MM. Jean-Baptiste Laurence, Arthur Turenne, Léopold Grégoire, Joseph Fortier, A. Normandeau, B, Murphy, Ed. Desrosiers et Raoul Larrivée.)

Le gouvernement et la ville se sont entendus il y a quelques années pour nommer un magistrat de police permanent; cette fonction fut d'abord remplie par M. J. E. Cyr. Aujourd'hui le poste est occupé par M. Joseph Turenne. Il a comme greffier M. Joseph Chabot. Le président actuel du Comité de Police est M. l'échevin Ed. Guilbault.

Il y a une couple d'années le Conseil accordait une automobile à la Police, ce qui, on le conçoit, permet au chef et aux constables de faire toujours prompte besogne.

Le dévoué et actif chef de police Marcil nous disait récemment : "Vous pourrez sans doute constater que le nombre des délits va toujours en augmentant, mais il faut se rappeler que la population augmente, non seulement à Saint-Boniface, mais à Winnipeg et dans toutes les autres municipalités avoisinantes. Comme nous sommes au centre de ce grand développement, nous sommes encore chanceux que le nombre des délits ne soit pas plus considérable. J'estime que ceci est dû en grande partie à la surveillance du département, car soyez certain que si nous laissions faire, même pendant un mois, Saint-Boniface serait envahi par toute la crapule des municipalités environnantes. Mais avec cette surveilloncе assidue, avec l'aide que nous recevons de tous les bons citoyens, nous parvenons à maintenir la ville de Saint-Boniface parmi les plus nettes qui soient au Canada. C'est à cette double vigilance de la police et des citoyens que nous devons de n'avoir pas souvent à Saint-Boniface *d'affaires sensationnelles.* C'est une réclame dont nous pouvons facilement nous passer, je crois, et le public l'admettra avec moi. Le vieux dicton dit qu'une once de prévention est mieux qu'une livre de remèdes. Quand il arrive quelque chose, nous nous renseignons le plus exactement possible et nous sévissons contre les coupables, avec, je l'admets, le moins de bruit possible. Le système nous a bien réussi. Les malfaiteurs, qui se tiennent assez au courant des méthodes de la police des diverses villes, ont compris qu'il ne fait pas commode de demeurer à Saint-Boniface, et nous les tenons assez bien à distance. C'est ce que nous voulons."

Ces quelques paroles montrent que le chef Marcil est perspicace et qu'il connait bien son affaire. Au reste les résultats sont là pour prouver qu'il a raison.

LE DEPARTEMENT DU FEU

L'histoire du Département du Feu de Saint-Boniface serait intéressante à faire. Il y eut des hausses et des baisses. Celui qui écrit ces lignes se rappelle les jours éloignés d'il y a vingt-cinq ou trente ans, alors que le chef Lafranchise, aidé d'un corps de citoyens, avait à sa disposition une pompe à vapeur (baptisée Arthur Lévesque, du nom d'un des maires de l'époque), d'une voiture à boyaux, d'une voiture à échelles, appareils en somme très beaux pour l'époque. Nos pompiers eurent même l'honneur en ces années de traverser quelquefois à Winnipeg pour aller prêter main forte aux pompiers de la cité voisine, qui n'avait pas les proportions d'aujourd'hui. Plus tard vint la grande dépression. Les



M. LEO MARCIL
Chef de Police et Chef du corps des Pompiers de la Cité de St-Boniface

affaires devinrent stagnantes, à Saint-Boniface comme partout ailleurs; et il fallut retrancher ce service dispendieux. Pendant plusieurs années on se borna à des mesures de prévention: surveillance des établissements publics et des résidences, règlements pour le tuyautage des maisons, propreté des cours, etc. Plusieurs fois, malheureusement, nous fûmes victimes d'incendies. Nous devons dire à l'honneur de la ville de Winnipeg qu'elle répondit toujours avec générosité à nos appels, et elle nous a rendu de grands services avec sa brigade.

Aussitôt que la ville devint un peu en état de remeubler son vieux poste de la rue Dumoulin, elle commença par faire l'acquisition d'un extincteur chimique. A cet extincteur chimique on attelait un des chevaux du service de l'hôtel-de-ville. Quelquefois, lorsque le feu n'était pas loin, les citoyens, avertis par la cloche d'alarme, s'attelaient à ce pauvre engin chimique, qui éteignit, on peut le dire, bien des commencements de feu. On s'est livré, en certains quartiers, au sujet de ces temps pénibles, à des plaisanteries bien mal placées. A peu près tout le monde à cette époque était dans la gêne, et si nous faisions pitié, on nous devait au moins de ne pas se moquer de notre misère. La ville de Saint-Boniface a prouvé par la suite qu'elle avait subi les événements mais qu'elle n'entendait pas s'y enliser, par l'inactivité. Aussi, dès qu'elle le put elle se munit d'appareils plus complets. Dans l'espace de quelques années elle s'est organisé deux casernes de pompiers parfaitement outillées. Elle projette d'en établir une troisième. Nous voyons le jour, assez rapproché, où elle devra en établir une quatrième. Jamais les citoyens n'ont refusé les subsides au Département du Feu, tellement tous en reconnaissant l'importance.

Le personnel du département du feu dans les deux casernes se compose des fontcionnaires suivants : Chef, M. Léo Marcil, caserne No. 1; capitaine: M. Ulric Lambert, MM. Théophile Poirier, A. Lavoie, A. Boivin, B. C. Casal, A. Brabant, H. Boivin, Jos. Beauchemin, Henri Landry, Z. Rodrigue, T. Gauvreau et A. Delisle. Caserne No. 2: capitaine: M. William Thompson, A. Head, Ed. Kelly, J. Carlow, John McCallum, Louis Marcil, J. A. Miner.

Le *Norwood Press,* colonne française, donnait récemment les lignes suivantes au sujet de nos deux postes :

"L'appareil nécessaire pour combattre le feu peut être distribué comme suit :

Poste No. 1 :—Une pompe à vapeur qui fournit 700 gallons d'eau à la minute; une voiture munie de 1250 pieds de boyaux; une voiture munie d'échelles longues de 9 à 55 pieds; un engin chimique, à double cylindre et une charrette à charbon. Pour conduire ces différents accessoires il y a trois couples de chevaux.

Poste No. 2 :—(Coin de la rue Taché et Goulet) on trouve : Une voiture qui porte 1250 pieds de boyaux; un engin chimique à double cylindre de 30 gallons; deux couples de chevaux et une vieille pompe tenue en résere.

En vue de bien répondre aux alarmes, le personnel visite la ville dans tous ses coins au moins une fois par année ; les pompiers visitent les endroits dangereux une fois par mois. De plus ils entretiennent méticuleusement leurs boyaux respectifs, soit par la peinture, soit par des réparations nécessitées par un pareil attirail.

Il y a actuellement 20 boîtes d'alarmes distribuées dans toute la ville et on est présentement à faire l'installation de vingt nouvelles, ce qui est une amélioration sensible.

Nous donnons ci-après le nombre d'alarmes survenues durant l'année 1913 :

		Valeur totale des propriétés menacées par le feu	Dommages éprouvés
Janvier	11	$618,209	$20,625
Février	11	61,500	525
Mars	21	27,800	3,555
Avril	24	32,000	235
Mai	20	46,500	5,555
Juin	16	5,000	25
Juillet	5	8,000	25
Août	6	22,500	
Septembre	9	20,500	2,000
Octobre	13	1,100	325
Novembre	19	35,500	2,000
Décembre	18	14,000	500
		$382,600	$35,370

Pour le commencement de l'année 1914 :

Janvier	14	$23,000	$125
Février	7	16,000	925
Mars	2	2,500	200
Avril	30	42,500	425

Voilà des chiffres qui prouvent quelque chose, et tous ne peuvent faire autrement que de trouver les pompiers de notre ville très actifs. Aînsi, quand on voit qu'en août 1913, sur 6 alarmes il n'y a eu aucun dommage, on ne peut s'empêcher d'admirer ceux qui ont si bién travaillé."

Chez Nous et Autour de Nous

L'Union Nationale Française de l'Ouest invite tous les Français et leurs amis, Canadiens-Français, Métis et Belges à assister au Concert-Boucane qui sera donné dans sa salle de Club, No. 27 rue Dumoulin, Saint-Boniface, le samedi soir, 6 juin à 8 heures précises.

Les Dames Patronnesses de l'Hopital de Saint-Boniface et de l'Hospice Taché donneront, au profit de cette dernière institution, une séance dramatique et musicale, lundi, le 11 du courant à 8 hrs. p.m. dans la salle du Collège. Il faut encourager cette bonne œuvre. Le programme sera du reste, fort engageant.

M, C. N. Bell, président de la Société Historique du Manitoba, donnait mercredi soir dans les salles de l'Industrial Bureau une conférence sur LaVérendrye. L'honorable M. Bernier présidait cette séance. Dans son discours M. Bell esquissa la vie de LaVérendrye et raconta ses travaux. L'auditoire était considérable et a écouté l'orateur avec beaucoup d'intérêt.

Les cinquantes hommes d'affaires de Winnipeg qui ont fait un voyage de quelques jours dans l'ouest sont de retour depuis mercredi. La prospérité de l'ouest, disent ces hommes, est générale. Nous enrégistrons ces expressions d'opinion parce qu'elles sont de nature à diminuer l'inquiétude qui règne encore dans le monde du commerce. La récolte est en excellente voie, et nous entrons de nouveau dans une période de sain développement.

Les prisonniers de la prison provinciale de Winnipeg ont été réveillés l'autre jour par Krafchenko qui chantait en plein minuit : "Nearer, my God, to Thee." Un journal ajoute que Krafchenko ne chantait probablement pas en esprit de pénitence, puisque, à un garde qui lui demandait d'être tranquille, Krafchenko a répondu *d'aller au diable ! !*

La compagnie des tramway a établi sur plusieurs de ses chars le système du *payer en entrant.* Personne ne se plaindra, pourvu qu'on donne des sièges à tout le monde.

Le Conseil considère actuellement le moyen de tenir en bon ordre les boulevards, rues et trottoirs. A cet effet, la ville sera divisée en plusieurs districts dont chacun sera confié à un homme ou contremaître avec une escouade de travailleurs. Ce système contribuera à faire exister une sorte de rivalité entre ces différents contremaîtres, et il est évident que le résulat amènera l'embellissement de notre ville en peu de temps.

Il n'est peut-être pas hors de saison de faire remarquer encore une fois le peu de soin que les gens prennent des boulevards; nous sommes au début de la belle saison et nous voyons déjà des plaques de gazon entières rongées par les pieds des passants alors que nous devrions voir une verdure agréable sur toute l'étendue de la bordure des rues.—*Norwood Press,* colonne française.

Naissance

A Saint-Boniface, vendredi 29 mai, 1914, Mme Paul Taillefer, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Clovis-Napoléon-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis DeGagné, grand oncle et grande tante de l'enfant.



LA BRIGADE DES POMPIERS DE LA CITE DE SAINT-BONIFACE